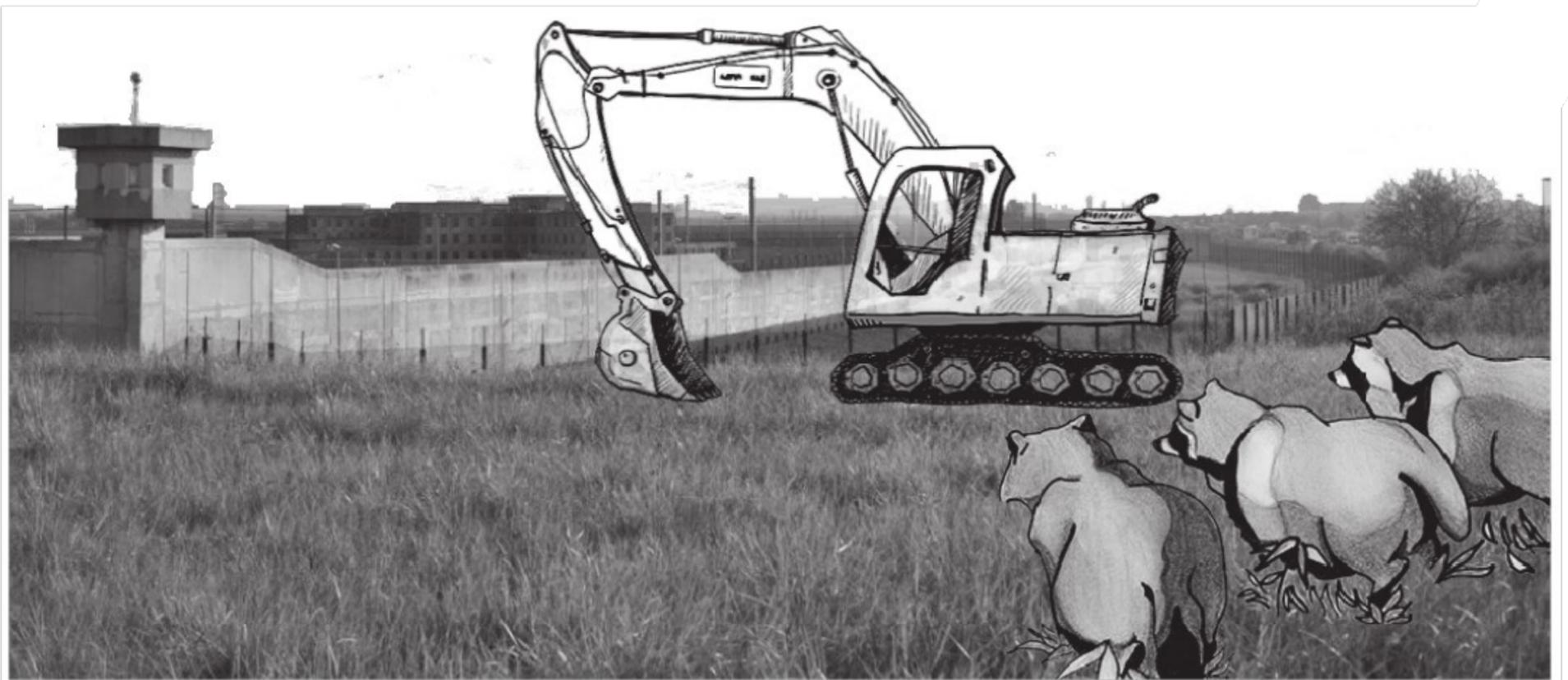


Textes et communiqués d'actions contre les constructions de prisons

* Infos sur le Plan Prison ; textes parus contre les constructions de nouvelles prisons (Noisy-le-Grand, Loos, Muret, Tremblay, Entraigues & Toul) ; entreprises collabo du système carcéral ; et quelques communiqués d'actions anti-carcérales des derniers mois ici ou là.*



Sommaire

Intro :.....	3
PARTIE 1 : Informations sur le Plan Prison.....	4
Mais où sont les chantiers des nouvelles prisons ?.....	4
C'est qui les vrais boss ?.....	7
Qui sont les constructeurs des nouvelles prisons ?.....	8
PARTIE 2 : Quelques textes parus contre les constructions de prisons.....	13
La construction d'une nouvelle prison commence à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).....	13
Des nouvelles du Centre Pénitentiaire de Loos (Nord) et des luttes contre les prisons.....	15
Une Nouvelle taule à Muret (Haute-Garonne).....	17
Muret (Haute-Garonne) : Ils construisent des prisons, construisons la résistance !. .	19
Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) : Contre la construction d'une nouvelle prison.....	22
Des prisons nous n'en voulons ni à Entraigues ni ailleurs ! (Vaucluse).....	25
Toul (Meurthe-et-Moselle) : Permanence du député Dominique Potier taguée contre le capitalisme carcéral & ses promoteurs !.....	27
PARTIE 3 : Communiqués d'actions contre les prisons.....	30
Paris et Pantin : Visites nocturnes à des constructeurs de prisons!.....	30
Muret (Haute-Garonne) : Non à la nouvelle prison. Ni ici ni ailleurs !.....	30
Villepinte (Seine-Saint-Denis) : Contre la construction d'une nouvelle prison, perturbation de l'enquête publique.....	31
Villepinte (Seine-Saint-Denis) : Visite nocturne à la mairie contre le projet de nouvelle prison.....	32
Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Visite surprise aux constructeurs de prisons.....	33
Vinci-nération d'un utilitaire à Ivry.....	34
Grenoble - un utilitaire Spie en flammes.....	34
Montreuil - Balade nocturne contre les prisons.....	34
Bagnolet (Seine-Saint-Denis) : Incendie contre un profiteuse de taules !.....	37
Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Poisson d'Avril contre Eiffage et toutes les prisons !.....	38
Paris : Solidarité avec Francisco !.....	39
Perturbation de la 2eme enquête publique sur la construction d'une nouvelle prison à Muret.....	39
Paris : Eiffage en feu.....	41
Montreuil (Seine-Saint-Denis) : La camionnette de la rue valmy.....	41
3 exploiters de prisonnier-e-s redécorés pour Noël.....	42

Intro :

Sous prétexte de lutter contre la surpopulation carcérale, mais surtout dans l'objectif d'enfermer plus, l'État prévoit la construction de nouvelles prisons sur tout le territoire français, d'ici 2027. Ce nouveau « Plan Prison », aussi appelé « plan 15 000 places » qui a débuté en 2016, consiste à construire plus d'une trentaine de nouvelles taules en plus des 187 existantes (et à en agrandir certaines) : centres de détention, centres pénitentiaires, quartiers de semi-liberté, tout en expérimentant de nouvelles formes de contrôles et de réinsertion, comme les Structures d'Accompagnement vers la Sortie (SAS – par exemple à Noisy-le-Grand) et les prisons expérimentales de type InSERRE basées sur le travail et la formation (exemple de Toul).

Cette brochure contient des informations générales sur le Plan Prison (emplacements et dates de chantiers, entreprises et individus collabo...); des informations détaillées pour quelques villes (Noisy-le-Grand, Loos, Muret, Tremblay-en-France, Entraigues-sur-la-Sorgue, Toul), ainsi que des communiqués d'actions anti-carcérales qui réchauffent le cœur et nourrissent l'imaginaire.

Parce qu'on veut lutter contre la construction des prisons, et pour la destruction de tous les lieux d'enfermement, que ce soit les centres de rétention administrative pour migrant.es, les hôpitaux psychiatriques, les centres éducatifs fermés et établissements pénitentiaires pour mineurs, les commissariats, les zoos ou encore les delphinarium. Tous ces lieux sont l'incarnation de ce que cette société représente en terme de domination, d'exploitation et de répression : une société basée sur des rapports sociaux et économiques où l'on doit suivre les règles d'un jeu que l'on a pas décidées, et où toute tentative de se débrouiller autrement ou de renverser la table du jeu peut se transformer en passage dans un lieu d'enfermement.

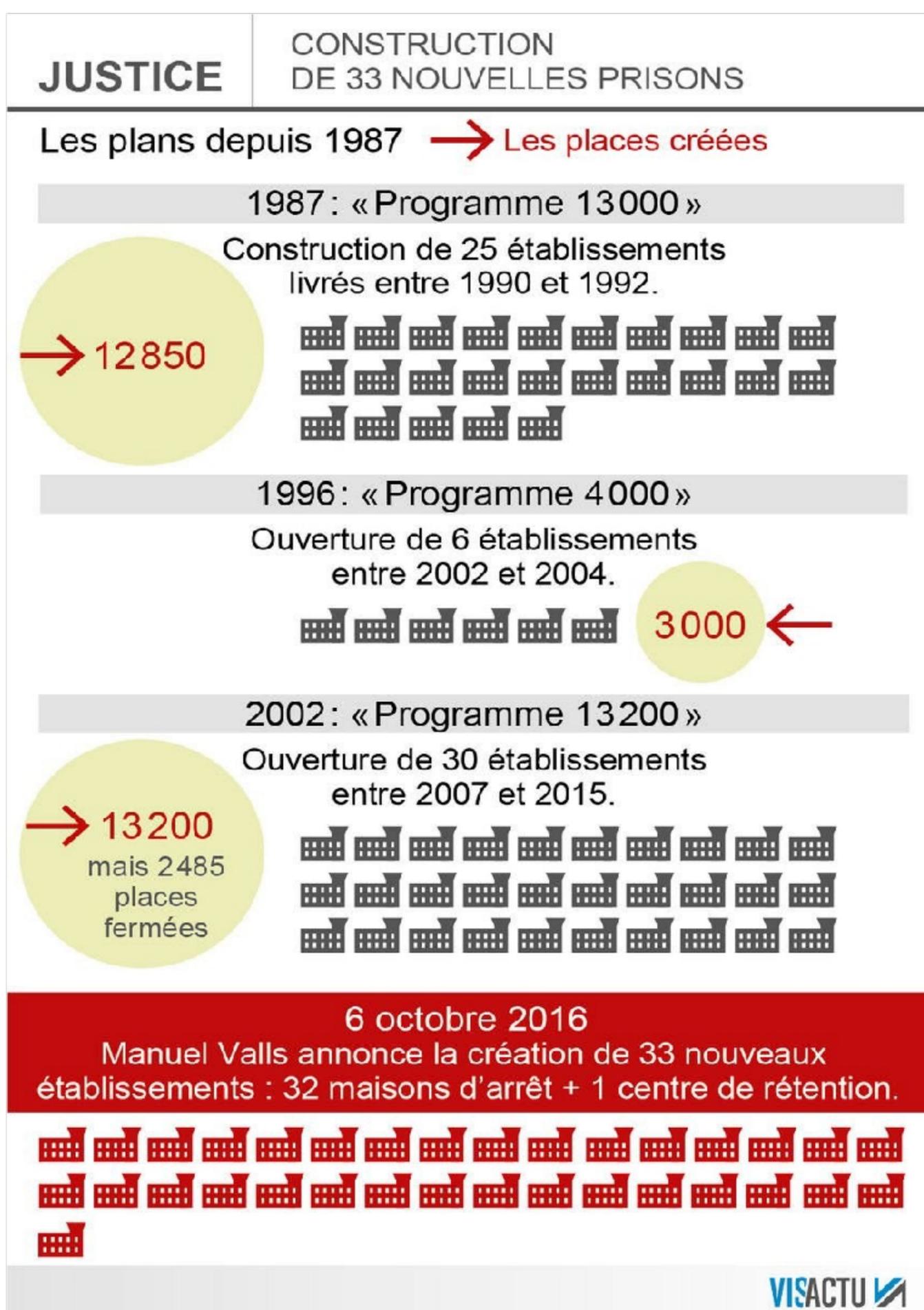
Une prison qui ne se fait pas, ce sont autant de cellules qu'on n'aura pas à détruire.



PARTIE 1: Informations sur le Plan Prison

Mais Où Sont Les Chantiers Des Nouvelles Prisons ?

Le « Plan Prison » a été annoncé en 2016 par Manuel Valls avec pour but d'agrandir le parc immobilier pénitentiaire, dans les années à venir. Il s'agit notamment d'agrandir des prisons existantes et de construire 32 maisons d'arrêt et 1 centre de détention (*erratum image*).



Pour objectif de construire 18 000 places, et d'en supprimer 3 000. Il se découpe en deux phases : la première est la construction de 7 000 places de prison d'ici 2022 (livrées ou avancées à un stade de construction) ; la deuxième phase est la construction de 8 000 places pour une livraison finale à l'horizon 2027. Le programme est doté d'un budget d'environ 4,4 milliards d'euros (info avril 2021). À noter que la France compte aujourd'hui 61 100 places de prison pour 72 000 prisonnier.e.s (avril 2022).

Parmi les prisons actuellement en construction (et pour lesquels on connaît les entreprises et architectes en charge du projet), on retrouve de nombreux SAS (Structures d'Accompagnement vers la Sortie) comme à **Osny** (Val d'Oise, 180 places), **Meaux** (Seine-et-Marne, 180 places), **Le Mans les Croisettes** (Sartre, 90 place), **Valence** (Drôme, 120 place), **Avignon-le-Pontet** (Vaucluse, 120 places), **Montpellier** (Hérault, 150 places), **Toulon-la-Farlède** (Var, 180 places), **Caen** (Calvados, 90 places), **Noisy-le-Grand** (Seine-Saint-Denis, 120 places), **Orléans** (Loiret, 120 places), **Ducos** (Guyane, 120 places), **Colmar** (Haut-Rhin, 120 places) ; des Maisons d'Arrêt à **Basse-Terre** (Guadeloupe, 200 places), **Troyes-Lavau** (Aube, 472 places), **Nîmes** (Gard, 150 places), **Fleury-Mérogis** (Essonne, 408 places) ; et des centres pénitentiaires à **Caen** (Calvados, 551 places), **Marseille les Beaumettes 3** (Bouches-du-Rhône, 740 places), **Baie-Mahault** (Guadeloupe, 300 places : 268 création et 32 en reconstruction), **Loos** (Nord, 720 places) et **Bordeaux-Gradignan** (Gironde, 600 places).

Parmi les prisons en étude dans la première phase du Plan 15 000 (sans nouvelle des constructeurs à l'heure de l'écriture), on retrouve **Muret** (Haute-Garonne, 615 places, livraison 2026), **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales, 515 places, livraison 2026), **Entraigues-sur-la-Sorgue** (Vaucluse, 400 places, livraison 2025), **Tremblay-en-France** (Seine-Saint-Denis, 715 places, 2026), **Saint-Laurent-du-Maroni** (Guyane, 505 places, 2026).

Ainsi qu'une deuxième phase avec huit projets de prisons pour des livraisons à l'horizon 2027 : à **Nîmes** (Gard, 700 places), **Le Muy** (Var, 650 places), **Pau** (Pyrénées-Atlantiques, 250 places), **Noiseau** (Val-de-Marne, 800 places), **Trélazé** (Maine-et-Loire, 850 places), **Crisenoy** (Seine-et-Marne, 1 000 places), **Vannes** (Morbihan, 550 places) et une dans le **Val-d'Oise** sur un site encore en cours d'identification (750 places).

Enfin, trois **prisons expérimentales** de type **InSERRE** centrées sur le travail et la formation de 180 places chacune doivent encore être construites à **Arras** (Pas-de-Calais), **Toul** (Meurthe-et-Moselle) et **Donchery** (Ardennes), pour une livraison en 2025-2026.

C'est Qui Les Vrais Boss ?

Publié sur sansnom.noblogs.org le 21 avril 2021

L'APIJ – l'Agence publique pour l'immobilier de la justice qui est l'organisme chargé de faire construire très concrètement les tribunaux et les prisons pour le compte de l'État de l'appel d'offre au suivi sur place. Sur sa chaîne en ligne publique, il a par exemple partagé cette fastidieuse vidéo¹ de la réunion « de concertation » du 20 janvier dernier tenue en distanciel, à propos de la future prison de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Ce faisant, son service com' pensait peut-être faire briller aux yeux du commun des mortels plusieurs membres injustement méconnus de son personnel, et pas des moindres, puisqu'ils ont la lourde responsabilité directe des chantiers de futures taules.

Peut-être s'est-il dit aussi qu'il était important de sortir ces visages de son fade organigramme, ne serait-ce que pour éviter les erreurs d'homonymie ou aider celles et ceux qui ont plus la mémoire visuelle que celle des noms ? Allez savoir ! En tout cas, il aurait en effet été dommage de laisser croupir plus longtemps dans l'ombre ces bureaucrates engagés au plus haut niveau, qui donnent jour après jour le meilleur d'eux-mêmes au service de l'enfermement programmé de dizaines et dizaines de milliers d'individus...



Marie-Luce Bousoton,

Directrice générale de l'APIJ



Denis Feuilloley,

Directeur opérationnel à l'APIJ



Thierry Roussel, Chef du pôle grands projets
au sein du bureau de l'immobilier,

Direction de l'Administration Pénitentiaire



Christophe Amat

Directeur de programme à l'APIJ

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=KUosb9-eYIM>



Paul Perot, Chef de projet à l'APIJ
de la construction de la prison de Rivesaltes



Nicolas Thomé, Chef de projet à l'APIJ
de la reconstruction de la prison de la Santé

[NdE : Organigramme APIJ non visible en format brochure – voir l'article sur sansnom!]

Qui Sont Les Constructeurs Des Nouvelles Prisons ?

Publié sur sansnom.noblogs.org le 21 avril 2021, mis à jour

Dans cet article se trouve une liste détaillée des entreprises de BTP (met en œuvre les plans de l'architecte), cabinets d'architecte (construit les plans), bureaux d'ingénierie et d'étude (assiste de façon technique les maîtres d'ouvrages) qui ont d'ores et déjà remporté les appels d'offres des chantiers d'une vingtaine de futures prisons]

Liste des boîtes participant à une vingtaine de prisons actuellement en construction :

- **Centre pénitentiaire de Caen – Ifs (Calvados)**

- Septembre 2020 : démarrage des travaux - 1^{er} semestre 2023 : fin des travaux.
- Groupement de conception-réalisation :
Entreprise : Spie Batignolles Île-de-France
Architecte : Architecture Studio
Bureau d'études : Artelia

- **SAS Caen (Calvados)**

- Décembre 2020 : Démarrage du gros œuvre - 2nd semestre 2022 : Fin des travaux
- Groupement de conception-réalisation
Entreprise : Ramery – Zanello
Architectes : Nicolas Kelemen, Agence Schneider
Bureaux d'études : Prisme Ingénierie, Atelier paysagiste ZENOBIA

- **Centre pénitentiaire de Lutterbach (Alsace)**
 - Prison livrée
 - Groupement de conception-réalisation
Entreprise : Léon Grosse
Architecte : SCAU
Bureaux d'études : BETEG, BG ingénieurs conseils, EODD ingénieurs conseils

- **Maison d'arrêt de Basse-Terre (Guadeloupe)**
 - Février 2020 -2022 : Travaux de la phase 1 - 2023 – 2024 : Travaux de la phase 2
 - Groupement de conception-réalisation :
Entreprise : Bouygues Bâtiment
Architecte : Kardham Cardete Huet Architecture
Bureaux d'études : Egis Bâtiments Antilles Guyane, Delta Ingénierie, Ingénierie Constructions Modernes (ICM), Société Générale de Travaux Publics (SGTP), Emile Gaddarkhan et Fils TP

- **Maison d'arrêt de Troyes-Lavau (Aube)**
 - novembre 2020 : Démarrage des travaux - 2023 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
Entreprise : Bouygues Bâtiment Nord-Est (mandataire), Colas Nord-Est
Architectes : Groupe 6, WTFa Architectes Associés
Bureaux d'études : Oteis, Diagobat

- **Centre pénitentiaire Bordeaux-Gradignan (Gironde)**
 - juin 2020 : démarrage des travaux - 2022 : livraison du nouvel établissement
 - Groupement de conception-réalisation :
Entreprises : Vinci Construction France (mandataire), GTM Bâtiment Aquitaine
Architecte : Archi5 Prod
Bureaux d'études : Ingerop (BET généraliste), Antea (BET désamiantage), Structures Sud-Ouest (BET structure), Cabinet Schembri (BET restauration), I. M. Project(OPC)

- **SAS Le Mans-Coulaines (Sarthe)**
 - Novembre 2020 : démarrage des travaux - 2nd semestre 2022 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
Entreprises : Vinci Construction France (mandataire), Sogea Atlantique BTP
Architecte : Bruno Gaudin Architecte
Bureaux d'études : Otelio, OTE Ingénierie, BEGC

- **Maison d'arrêt de Nîmes (Gard)**
 - 1er semestre 2021 : démarrage des travaux - 2023 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation :
Entreprises : Société Méridionale du Bâtiment (mandataire)
Architecte : Synthèse Architecture
Bureau d'études : Artelia Bâtiment et Industrie

- **Centre pénitentiaire de Baie-Mahault (Guadeloupe)**
 - 2020 : démarrage des études de conception, constitution du dossier d'études d'impact et concertation publique
 - Groupement de conception-réalisation
Entreprises : Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest (mandataire), Bouygues Bâtiment Outre-Mer
Architecte : Kardham Cardete Huet Architecture
Bureaux d'études : Egis, ICM, Delta Ingénierie

- **Centre pénitentiaire de Lille – Loos (Nord)**
 - 2020 : études de conception
 - Groupement de conception-réalisation :
Entreprise : Bouygues Bâtiment – Colas
Architecte : Reichen et Robert & Associés
Bureau d'études : Egis Bâtiments

- **Centre pénitentiaire de Marseille – Les Baumettes 3 (Bouches-du-Rhône)**
 - Septembre 2021 – Septembre 2022 : démolition des Baumettes historiques
2e semestre 2022 : démarrage des travaux - Fin 2024 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
Entreprise mandataire : Eiffage Construction Sud-Est
Architectes mandataires: Groupe 6
Architectes associée.s : WTF/A
Bureau d'étude sûreté : CS Ingénierie
Bureau d'étude technique : WSP France
Bureau d'étude environnemental : Inddigo

- **SAS Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)**
 - 3^e trimestre 2021 : démarrage des travaux -2023 : fin des travaux
 - Groupement de conception – réalisation
 Entreprise : Bouygues Bâtiment Île-de-France (mandataire) ByBAT
 Architectes : Champenois architectes / Richez associés (architectes associés)
 Bureau d'études : Berim

- **SAS Osny (Val-d'Oise) + Meaux (Seine-et-Marne)**
 - 2021 : démarrage des travaux - 2023 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprise : Rabot Dutilleul Construction (mandataire)
 Architecte : CRR Architecture
 Bureau d'études : Egis Bâtiments

- **SAS Orléans (Loiret)**
 - 2020 : démarrage des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprises : Bouygues Bâtiments Centre Sud-Ouest (mandataire), Bouygues Bâtiments Grand-Ouest
 Architecte : Champenois Architectes
 Bureau d'études : Bérim (BET)

- **SAS Avignon-le-Pontet (Vaucluse) / Valence (Drôme) / Toulon-la-Farède (Var)**
 - 2021 : démarrage des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprise : Léon Grosse Grands Projets (mandataire)
 Architecte : Architecture Studio
 Bureau d'études : BETEG

- **SAS Ducos (Guyane)**
 - 3^e trimestre 2022 : démarrage des travaux - 2024 : prise de possession
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprise : Comabat (mandataire)
 Maîtrise d'œuvre de conception : DHA
 Maîtrise d'œuvre d'exécution : Lorenzo
 Bureau d'études TCE : EGIS Antilles Guyane

- **SAS Montpellier (Hérault)**
 - 2020 : démarrage des travaux (en attente des résultats de diagnostics archéologiques)
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprise : GCC SAS (mandataire)
 Architecte : Archi5 Prod (architecte)
 Bureaux d'études : EMaa, Emacoustic, Betem, Cronos Conseil

- **SAS Colmar (Haut-Rhin)**
 - Mai 2022 : démarrage des travaux - 2023 : fin des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprise : EIFFAGE Construction (mandataire)
 Maîtrise d'œuvre : Ameller Dubois & associés (architectes)
 Bureaux d'études : Egis bâtiments

- **Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) rénovation de centre des jeunes détenus**
 - 2021 : démarrage des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Entreprises : Vinci Construction (mandataire), Dumez IDF (conception et travaux)
 Architectes : Valero Gadan (architectes), Arnaud Hameau (cotraitant architectes)
 Bureaux d'études : CET Ingénierie (BET fluides), Bérim (BET structures/VRD/HQE), Schembri (cotraitant BET et grandes cuisines, restauration collective), Laurence Jouhaud (cotraitant paysagiste DPLG), AGI2D (cotraitant BET HQE)

- **Centre francilien de sécurité sur l'Île-de-France (CFS) de Fleury-Mérogis (Essonne)**
 base ERIS, centre cynotechnique, stand de tir
 - 2021 : démarrage des travaux
 - Groupement de conception-réalisation
 Maîtrise d'oeuvre : Fabienne Bulle Architecte et associés, Planchais, INCET, Lamoureux, GEVOLYS ; Maîtrise d'oeuvre : Nunc Architectes

- **École nationale de l'administration pénitentiaire, Agen (Lot-et-Garonne)**
 un programme de logements de 899 lits en chambres doubles
 - Février 2020 : notification du marché - Décembre 2020 : travaux
 Groupement de conception-réalisation :
 Entreprise : Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest
 Architectes : Ignacio Prego Architectes, François De La Serre Sarl
 Bureaux d'études : Otce Aquitaine, Engie Cofely-Engie Energie Services

PARTIE 2 : Quelques textes parus contre les constructions de prisons

La Construction D'une Nouvelle Prison Commence À Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

Publié sur lille.indymedia.org le 20 novembre 2022

À Noisy-le-Grand une SAS va commencer à sortir de terre en décembre. Derrière cet acronyme se cachent de nouvelles places d'enfermement donc plus de prisonnier-es. D'après ses concepteurs cette « Structure d'Accompagnement vers la Sortie » est un dispositif de plus pour favoriser « l'insertion », et aider à l'« autonomisation des personnes détenues ».

24 nouvelles prisons de ce type sont prévues sur le territoire, faisant partie du plan prison national, où 15 000 nouvelles cellules doivent être construites d'ici à 2027. Contrairement aux discours du ministère, ces petites prisons ne seront pas dans des immeubles lambdas en centre-ville, avec de nombreuses peines en semi-liberté. En réalité, vu les réticences locales à voir des taulard-e-s déambuler dans les rues, la plupart seront reléguées en périphérie, certaines étant même prévues sur des domaines pénitentiaires pré-existants. De toute manière quelque soit la hauteur des murs et la présence ou non de miradors et barbelés, sortir sans permission restera une évasion.

Celle de Noisy sera coincée entre l'autoroute, des IUT, un entrepôt Amazon, un gigachantier du grand paris express... avec seulement 30 prisonnier-es en semi-liberté sur les 120 qu'elle est censée enfermer. Ca veut dire pour les 90 autres des conditions comparables à un régime porte ouvertes de centre de détention, avec à priori plus d'activités, des entretiens pôle emplois, un « accompagnement individualisé »...

Ces nouvelles prisons sont un niveau de plus d'enfermement qui participe à la politique de l'administration pénitentiaire de la carotte et du bâton. L'accès sera réservé à celles et ceux dont le reliquat de peine est inférieur à un an et qui auront eu une détention exemplaire. Cela signifie un moyen de chantage de plus et, qu'au-delà de la justice, c'est l'administration pénitentiaire qui juge qui est bon-ne à réinsérer et qui ne mérite pas une détention un peu moins horrible. Si la justice est déjà arbitraire, condamnant en fonction des profils des personnes, les CPIP (conseillers de probation et d'insertion pénitentiaire) et la matonnerie ont toujours plus de pouvoir, sans que la personne incarcérée ne puisse se défendre.

De plus s'insérer dans ce monde signifie se faire exploiter ou, pire, exploiter d'autres. Plus de 200 ans après que l'on conçoive la prison comme peine, il est évident que la justice et

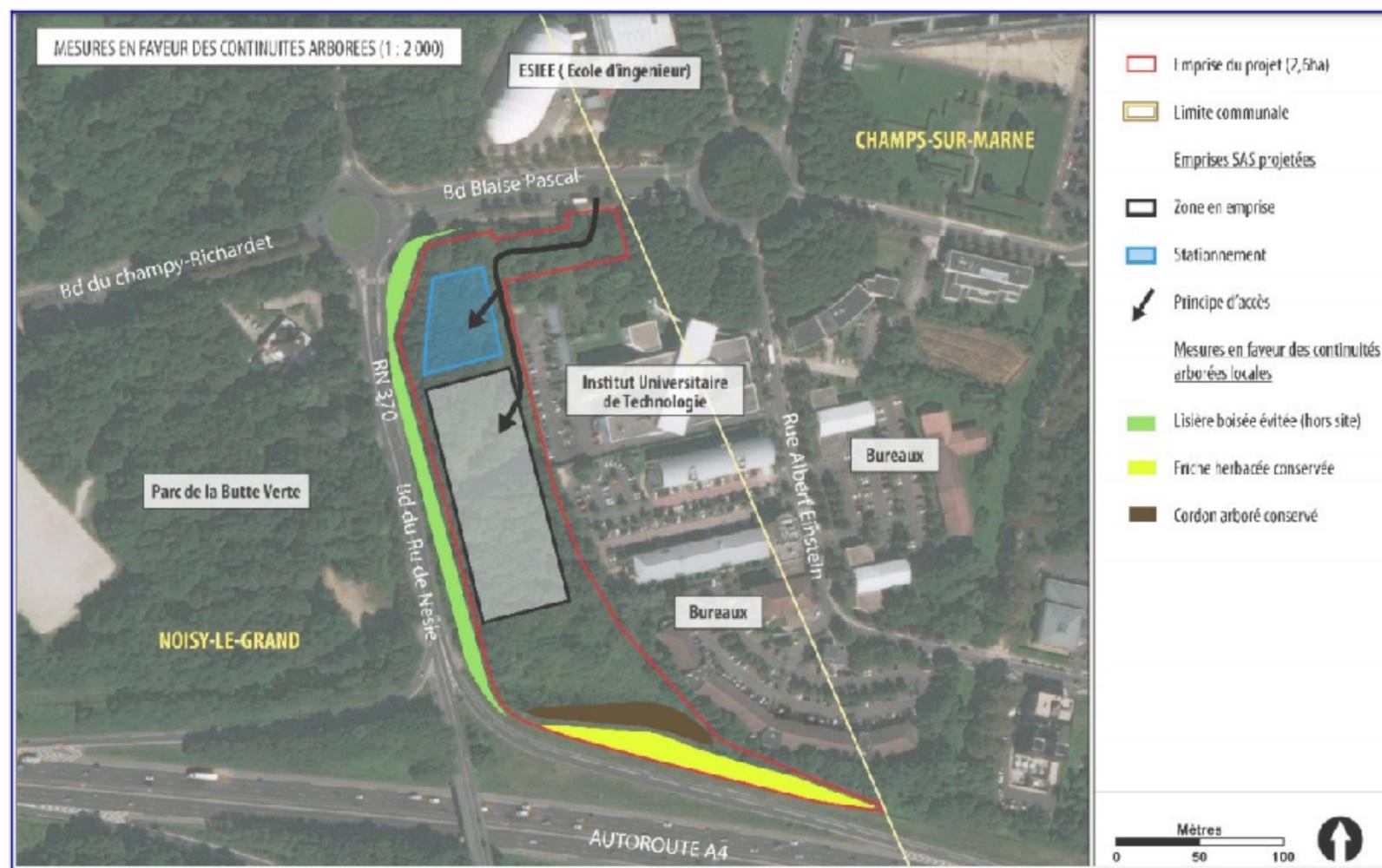
ses lieux ignobles ne suppriment pas les rapports de domination mais les entérinent. Et qu'au-delà de cela enfermer des individus est inacceptable pour qui désire la liberté de tous. C'est en réalité une façon d'occulter les problèmes, qui sont intrinsèques à cette société fondée sur des rapports de pouvoir et notamment d'argent.

Certains se font d'ailleurs du fric grâce à ce nouveau projet. Ce sont toujours les mêmes, ceux qui nous promettent un avenir de béton aseptisé du Grand Paris aux Jeux Olympiques 2024.

Ne les laissons pas tranquilles.

Adresse du futur SAS :

Croisement boulevard du Rû de Nesle/boulevard Blaise Pascal, Noisy le Grand (93)



Entreprise bâtitrice :

Bouygues Bâtiment Île-de-France (mandataire) ByBAT

50 All. des Impressionnistes, 93420 Villepinte

1 Av. Eugène Freyssinet, 78280 Guyancourt

11 Av. Pierre Point, 77127 Lieusaint

128 Rue de Beauvais, 60280 Margny-lès-Compiègne

Architectes :

Champenois architectes chez Richez associés (architectes associés)

2 rue de la Roquette 75011 Paris France +33 1 41 63 98 03, +33 (0)1 43 38 22 55

Equipe pour le SAS Noisy : Pierre CHAMPENOIS, Florent VAISSIE, Julie DRAPPIER, Henri DIKOUS De OLIVEIRA, Thomas PLANTIER.

Iels construisent aussi le SAS d'orleans, dont les travaux devraient commencer dès aujourd'hui. Iels ont réalisé le palais de justice de Caen, de Coutance et de Tours, ainsi que l'hôtel de police de Tourcoing. Ils construisent aussi des gares du grand paris express.

Bureau d'études : Berim (Bureau d'Etudes et de Recherches pour L'Industrie Moderne)

Equipe : Guillaume TAPIN, Luc JEANSANNETAS, Carole AGARANT, Didier CACHARD

Construit aussi les SAS d'Orleans, Osny, meaux. Participe à la rénovation du centre pour jeunes détenus de fleury merogis. A participé au TGI de Paris ;

En région parisienne :

149 avenue Jean LOLIVE 93 695 PANTIN

Hauts de france :

297, boulevard de Liège - CS 70103 59502 DOUAI Cedex

Normandie :

50, rue Ettore Bugatti BP 34 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Bretagne Pays de la Loire :

Les Salorges 2, 3, boulevard Salvador Allende 44100 NANTES

Nouvelle Aquitaine :

1 bis, rue Prévost 33520 Bruges

Auvergne Rhône-Alpes :

Immeuble Rencontre, 17, place de la Paix 69200 VENISSIEUX

Agence Rhône-Méditerranée :

Allée Charlie Chaplin 13691 MARTIGUES Cedex

Corse :

Résidence Barbesino, Bâtiment B, Route Royale 20600 BASTIA

Montpellier :

76, chemin de Soriech 34970 LATTES

.....

Des Nouvelles Du Centre Pénitentiaire De Loos (Nord) Et Des Luites Contre Les Prisons

Publié sur lille.inydmedia.org le 11 mars 2022

Ce texte est une actualisation d'un texte déjà paru en août 2021 (Quelques nouvelles du Centre Pénitentiaire de Loos).

Où en est la construction du nouvel établissement pénitentiaire ?

En 2011, le Centre Pénitentiaire de Loos fermait ses portes, en raison notamment de sa vétusté. Situés entre l'autoroute A25, le chemin de fer et le canal de la Deûle, les sinistres bâtiments deviennent un repère de choix pour les fans d'urbex et de graff.

Mais en 2018, Nicole Belloubet, alors ministre de la Justice, annonce un nouveau « plan prison ». Sous couvert de surpopulation carcérale, le gouvernement veut augmenter la capacité d'enfermement et de contrôle de l'État et décide de la construction de 15 000 nouvelles places d'ici 2027. Le plan se divise en deux temps : 7 000 places toutes neuves doivent voir le jour en 2022 avec la construction de nouvelles prisons plus modernes (c'est-à-dire disposant de toutes les nouvelles technologies nécessaires à la surveillance absolue des détenu-e-s).

Le Centre Pénitentiaire de Loos-Sequedin est concerné par ce plan, et notamment le site de Loos (différent de la maison d'arrêt de Sequedin), qui doit être réhabilité. **L'Administration Pénitentiaire prévoit 720 nouvelles places en centre pénitentiaire et 120 autres dans une structure d'accompagnement vers la sortie.**

Où en est-on ? En 2017, une partie de l'ancienne maison d'arrêt de Loos a été détruite. L'autre partie, une ancienne abbaye, a été préservée, et **sert aujourd'hui de terrain de jeu et d'entraînement aux ERIS² et aux pompiers³**. Ainsi, le site est toujours actif. L'Avenue du Train de Loos est vidéo-surveillée et interdite au public ; de nombreux véhicules de l'Administration Pénitentiaire sont garés dans des bâtiments rue du Marais. Ces bâtiments sont protégés par un haut grillage barbelé, censé protéger les véhicules de la Pénitentiaire et de ses employé-e-s. Côté Loos, la zone laissée provisoirement en friche attend la venue d'engins de chantier. **La construction du nouveau centre de détention doit commencer d'ici peu, même si l'Administration Pénitentiaire semble en retard sur son calendrier** (les travaux auraient dû commencer en 2020). Pour l'instant, la construction des nouveaux bâtiments n'a pas démarré, mais ça risque d'arriver bientôt. On remarque d'ailleurs que les herbes hautes ont été coupées, et qu'un peu du travail de défrichage semble avoir commencé.

Les syndicats de matons mettent la pression pour que le nouveau centre pénitentiaire soit construit au plus vite⁴, et on imagine bien que ce n'est pas ce gouvernement pro-répression qui les fera attendre. **Il est essentiel d'affirmer notre opposition à la construction de ce nouveau Centre Pénitentiaire.** Le système carcéral n'existe que pour imposer la norme sociale à tous et toutes et pour protéger les intérêts particuliers des dominants. La prison n'est pas une solution aux problèmes sociaux, au contraire elle les aggrave, crée de la souffrance et ne règle en rien les

2 ERIS : Les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité sont une force spéciale chargée d'intervenir dans les établissements pénitentiaires lorsqu'il y a des révoltes, des mutineries ou des tentatives d'évasion. Ces unités de l'Administration Pénitentiaire sont réputées pour leur violence extrême et l'opacité de leurs interventions.

3 Article paru sur 20minutes.fr, « Lille : les sapeurs-pompiers vont pouvoir s'exercer au sein de l'ex-centre de détention ». <https://www.20minutes.fr/lille/2693887-20200113-lille-sapeurs-pompiers-vont-pouvoir-exercer-sein-ex-centre-detention>

4 Article paru sur Grand Lille TV, « Une nouvelle prison à Loos en 2022 ». <https://www.grandlille.tv/une-nouvelle-prison-a-loos-en-2022/>

conflits. Les révoltes en prison contre les privations de liberté et les conditions de détention continuent, surtout depuis que les mesures dites sanitaires permettent à l'Administration Pénitentiaire de réduire toujours plus les libertés (parloirs suspendus, ou séparation du parloir par une vitre en plexiglas par exemple). Les traitements inhumains et violents sont quotidiens, les morts suspectes et les suicides sont réguliers. L'impunité est totale pour les matons et leurs complices : **le 9 février dernier, le médecin qui a refusé des soins à Adil, ce qui a conduit à sa mort à la prison de Lille-Sequedin le 12 février 2016⁵, a été relaxé⁶.** Agir à l'extérieur contre le système carcéral et ses sbires est un devoir de solidarité à l'égard des dizaines de milliers d'enfermé-e-s.

Dans la région, hormis la construction d'une prison à Loos, **les projets d'agrandissement des Centres de Rétention Administrative (CRA) de Lesquin (59) et de Coquelles (62) ont été lancés.** En décembre 2021, à Lille, le cabinet d'architectes travaillant sur l'extension du CRA de Lesquin a été attaqué⁷. A Coquelles, en ce début d'année 2022, des résistances à l'intérieur du CRA et à l'extérieur ont vu le jour.

Battons-nous contre la construction de la nouvelle prison de Loos et l'agrandissement des CRA de Lesquin et Coquelles ! Feu à toutes les taules !

.....

Une Nouvelle Taule À Muret (Haute-Garonne)

Publié sur iaata.info le 14 mai 2017

Non content de posséder l'un des plus gros centre de détention de (f)Rance à Muret, l'agglomération toulousaine et sa proche banlieue vont se doter sous peu d'une nouvelle taule. Petit tour d'horizon de ce que leur presse dit de ce nouveau projet nauséabond.

Depuis 1981 et l'abrogation de la peine de mort, l'emprisonnement est la punition maximale de référence. Néanmoins, les détenu.es continuent de mourir enfermés.es. Malgré la propagande gouvernementale qui essaie de faire croire que la réinsertion des détenu.es est un axe majeur des politiques carcérales, on saisit bien à travers l'enchaînement des plans de constructions de nouvelles prisons depuis les années 1980 qu'on enferme toujours plus et pour plus longtemps⁸.

5 Article paru sur L'Envolée.net à propos de la mort d'Adil.

<https://lenvolee.net/il-na-pas-pris-perpete-il-a-ete-condamne-a-mort/>

6 Article paru sur FranceBleu à propos du procès du médecin de la maison d'arrêt de Lille-Sequedin

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-medecin-de-la-prison-de-sequedin-relaxe-pour-la-mort-d-un-detenu-en-2016-1644415097>

7 <https://attaque.noblogs.org/post/2021/12/22/lille-action-contre-anaa-architectes-detruisons-les-c-r-a/>

8 La politique pénitentiaire, vie-publique.fr, <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/prison-reinsertion-detenu/chronologie/>

- **La nouvelle prison de Toulouse-Muret**

La nouvelle prison « Toulouse-Muret » s'inscrit dans un plan de construction de 33 nouvelles prisons en France, soit 15,000 cellules en tout.

Ce nouvel établissement fait également partie des 9 lieux sur les 33 qui sont identifiés comme prioritaires.

En cause, la « surpopulation carcérale » : on pourrait leur proposer de plutôt ouvrir les portes mais le couple police-justice enferme encore à plein régime et la nécessité d'infrastructures pour suivre la cadence prime sur l'idée d'abolir les prisons tout court.

Au niveau national, 1,13 milliard d'euros a été débloqué par le ministère de la Justice pour mettre ce vaste plan sur pieds. Les prévisions locales parlent de 600 nouvelles cellules et de l'embauche de 150 porte-clés (autrement appelés « matons » ou « surveillants pénitentiaires ») et de 250 autres personnels pour faire tourner la zone.

Le projet est annoncé à Agen en octobre 2016 par M. Valls alors premier ministre : la prison est prévue pour les années 2020.

Elle tiendra compagnie à la maison d'arrêt de Seysses, construite en 2003 pour les courtes peines (moins de deux ans), les détentions provisoires (en attente de procès) et les longues peines en attente de transfert ; ainsi qu'au centre de détention de Muret, créé en 1966 pour désengorger la prison Saint-Michel qui accueillait les longues peines. Dans la même idée que les deux prisons déjà là, le site est choisi car il est rapidement accessible par l'autoroute depuis le Palais de Justice de Toulouse, CQFD.

- **Autres futures prisons dans le coin**

Quatre autres nouvelles prisons doivent voir le jour dans le reste de la région dans le cadre de ce plan « 33 prisons ».

Une dans l'Aude, vers Narbonne (500 places) mais le site de construction n'est pas encore déterminé.

Une autre autour de Montpellier (les sites pressentis sont Saint Jean de Védas et Montpellier) de 500 places aussi.

À Alès, une maison d'arrêt de 450 places sera construite, à moins de 15 minutes du tribunal de grande instance, du commissariat et de la caserne des pompiers.

A Perpignan, une maison d'arrêt de 400 places sera bâtie dans la zone du « Mas Orline ».

Les prisons de la région de Toulouse font partie des plus peuplées de France, après Paris et Marseille. Selon des chiffres diffusés en 2016, 4 413 places sont disponibles pour les 5 633 détenus répartis dans une vingtaine d'établissements.

La surpopulation s'élève donc à 127,6%. Elle est de 150,2% à Paris et de 130,1% à Marseille⁹.

⁹ Alice Patalacci, Côté Toulouse, 23.02.2017.

- **Partenariats public-privé, les PPP**

Ces nouvelles prisons, comme celles construites ces dernières années, s'insèrent dans une vision toujours plus sécuritaire du maintien de l'ordre.

Dans cette optique, la technologie permet de cloisonner, de séparer les détenus pour éviter tout contact humain et donc toute organisation collective, par le biais de la vidéosurveillance, de portes automatisées avec ouverture à distance ou toujours plus de sas. La directrice de la zone de Réau, « ouverte » depuis 2012, assume publiquement une « architecture oppressante »¹⁰.

De plus, au 1er janvier 2016, 68 prisons sur les 188 françaises sont gérées en partie par des entreprises privées, qui n'ont donc aucun intérêt au désemplissement des taules ou à leur destruction mais bien à la construction d'encore plus d'établissements.

Par exemple, Sodexo a 34 contrats dans les prisons françaises et s'en sert comme tremplin pour exercer à l'internationale. L'entreprise « limite » ses activités dans les pays « démocratiques » et « sans » peine de mort. Mais, paradoxalement, au Royaume-Uni où Sodexo s'occupe aussi des soins aux détenues, l'une d'elle a attaqué en justice l'entreprise qui ne lui a pas fourni les soins nécessaires après une fausse couche.

En France, ce sont de nombreux autres acteurs qui entrent en scène : Eiffage (4 prisons en dont celle de Roanne), Bouygues et ses filiales comme Themis possèdent et gèrent six taules en France ou Spie Batignolles en a 3. Pour le chantier de la prison Toulouse-Muret, on ne trouve aucune indication pour le moment sur les prestataires.

Les partenariats public-privé (PPP) et les gestions en déléguées influent directement sur la vie en taule : en 2011, la justice avait pensé baissé le loyer des télé en cellules et de le mettre au même prix en prison publique (8euros/mois) ou privée (18euros/mois) ; mais comme les contrats de délégations n'arrivaient à terme qu'en 2016 ou 2017, il aurait fallu payer des compensations aux prestataires privés donc : ça c'est pas fait¹¹.

Bref, que brûlent les taules, les portes-clés au milieu.

.....

Muret (Haute-Garonne) : Ils Construisent Des Prisons, Construisons La Résistance !

Publié sur iaata.info le 21 octobre 2021

¹⁰ <https://blogs.mediapart.fr/observatoire-international-des-prisons-section-francaise/blog/120417/le-quinquennat-hollande-vu-des-prisons>

¹¹ <http://multinationales.org/La-privatisation-rampante-des-prisons-francaises>

[...] Ce projet de construction d'une nouvelle taule dans le secteur Toulousain s'inscrit dans une histoire où de manière cyclique l'État va planifier la création de nouvelles prisons environ tous les dix à quinze ans. Mais aussi dans un projet beaucoup plus large de constructions de nouvelles taules à l'échelle de la France appelé plan pénitentiaire

D'abord lancé en 2016, il sera repris par Macron qui va le mettre en application dans les années qui suivent. Si depuis le calendrier à un petit peu changé, la volonté reste la même construire 15.000 places de prison supplémentaires d'ici 2027.

Dans le cadre de ce plan l'état cherche aussi à entériner et à développer une diversification de ses taules sur le modèle de la carotte et du bâton. Plus d'autonomie pour les prisonniers qui respectent les règles de l'AP et qui jouent le jeu de la « réinsertion », plus de surveillance et de répression pour ceux qui présentent un potentiel de dangerosité.

Ainsi, il est prévu de construire 2 500 places en structures d'accompagnement vers la sortie (sas). Ces petites taules (de 60 à 180 places) de préférence situées proche ou à l'intérieur des villes, pour des prisonniers en fin ou en courte peine et triés sur le volet (ne devant par exemple pas présenter de risque d'évasion ou devant être adaptés à la vie en collectivité), ont pour objectif « favoriser l'autonomie et la responsabilisation des personnes détenues condamnées dans la préparation de leur sortie ». En gros de s'assurer qu'une fois dehors les prisonniers pourront se fondre dans le moule de la société en ne faisant pas trop de vague, et par exemple en acceptant un travail de merde pour un salaire de misère.

Dans la même idée, trois prisons expérimentales centrées sur le travail et la formation doivent encore être construites. Conçues pour des prisonniers condamnés à une peine de moins de cinq ans et qui devront passer un entretien d'embauche, elles sont sensées les orienter vers une formation ou un travail effectué à l'intérieur de la prison. Même si l'AP se sert déjà du travail comme un élément de pacification et de chantage sur les prisonniers, une des rares activités qui permettent de passer le temps en taule et une faible source de revenu pour ceux qui n'en ont pas, ces taules usines vont être un moyen de pression en plus, puisqu'elle pourra menacer de renvoyer en détention classique les prisonniers qui se montreraient trop récalcitrant. Et puis avec ces prisons de nouvelles entreprises vont pouvoir elles aussi se gaver grâce au business de l'enfermement, puisque celles-ci visent d'autres secteurs d'activité comme le numérique, le développement durable et les services à distance.

Coté bâton, ce plan prévoit plus de fonds alloués à la sécurité dans les prisons, le renforcement du renseignement en détention, l'achat de matériel technologique comme des brouilleurs d'ondes pour les portables, ou des dispositifs anti drones pour empêcher la jetave ... Mais aussi la mise en place de quartiers étanches du reste de la détention pour les prisonniers « radicalisés » qui pour le moment se limite aux prisonniers considérés comme islamistes.

Si ces nouvelles taules au régime très strict se généralisent en ayant fait l'objet de peu de résistance, c'est qu'elles se développent sur le dos de prisonniers stigmatisés sur lequel il est plus facile de tester de nouvelles formes d'enfermement. Mais on peut s'imaginer que ces

régimes de détention peuvent s'élargir à d'autres types de prisonniers que l'AP juge comme radicalisé ou embrigadé, comme pourquoi pas des prisonniers anarchistes.

Enfin ce plan pénitentiaire s'accompagne d'une réforme de la justice ayant la aussi le bel objectif de diminuer la surpopulation carcérale. Dans les faits les peines d'emprisonnement de moins d'un mois seront supprimées, celles de 1 à 6 mois devraient être aménagées par principe, de 6 mois à un an aménagées ou effectuées, et à partir de un an elles devront toutes être exécutées la ou auparavant les aménagements de peine pouvaient joués jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Tout cela restant bien sur au bon vouloir du juge. Cette réforme est aussi basée sur le développement des peines dites alternatives, le bracelet passant d'un outils d'aménagement de peine à une condamnation en soit, peines qui n'ont jamais eu pour objectifs de réduire la surpopulation carcérale, puisque comme on l'a vu elles s'accompagnent très bien de la création de nouvelles prisons. Au contraire celles ci ont pour objectif d'élargir l'emprise de la prison en dehors de ses murs, par tout un tas de dispositif dont le bracelet en fait parti.

[...] On sait pas trop sur quoi ils se basent pour dire ça, toujours est il que Toulouse est une ville est pleine expansion dont la population augmente sans arrêt depuis des années, et dont l'étendue va de plus en plus loin, C'est de plus en plus galère de se loger en centre ville, les loyers augmentent, le coût de la vie et des transports aussi. En tout cas la municipalité se donne les moyens pour aller dans se sens, et annonce clairement son ambition de devenir une des métropoles mondialisés qui veux compter dans les années à venir.

Pour ça il faut créer de nouveaux espaces tout neufs et attractifs dans les zones importantes, c'est l'objectif par exemple du projet TESO qui s'appelle maintenant Grand Matabiau, et qui a pour objectif de transformer le quartier gare jusqu'à la encore assez populaire, en centre d'affaire et d'accueil pour touristes friqués. Mais il faut aussi virer, ou en tout cas avoir à l'œil, ceux qui font tache dans le nouveau paysage , et augmenter la sécurité pour accueillir la nouvelle population désirée.

Et niveau sécurité la ville n'a pas chômée ces dernières années : Demande constante de renforts de policiers nationaux, augmentation croissantes du nombres de policiers municipaux qui sont désormais armés et font leur sale taf 24H sur 24, déploiement massif de la vidéosurveillance (d'une vingtaine à plus de 400 aujourd'hui), création de zones sensibles prioritaires aux Isards et au Mirail qui leur donne le privilège d'être encore plus fliquées, mise en place d'un arrêté anti-prostitution dans les quartiers Matabiau, Pont Jumeaux et Minimes ...

Partant de ce constat d'une ville en croissante expansion, ou il y a une volonté d'éjecter les indésirables qui ne se passe pas forcément sans résistance, avec une présence policière et une surveillance de plus en plus accrue, on peut imaginer que la population carcérale va continuer à augmenter à Toulouse dans les années à venir, d'où la nécessité pour eux de créer cette nouvelle taule à Muret, et la nécessité pour nous de s'y opposer !..

Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) : Contre La Construction D'une Nouvelle Prison

Publié sur nantes.indymedia.org le 11 avril 2021 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Contre la construction d'une nouvelle prison en Seine-Saint-Denis (et partout ailleurs...)

Chaque dizaine d'années, l'État décide de construire des prisons. Le dernier plan prévoit 15000 nouvelles cellules. **Plusieurs taules sont prévues en Ile-de-france dont une maison d'arrêt à Tremblay-en-france, en Seine-saint-denis.** Et ce, à côté de l'actuelle prison de Villepinte qui compte déjà 600 places.

Les études préalables ont été effectuées, l'appel d'offres a été lancé, les travaux devraient débuter en 2022, pour 700 nouvelles places en 2025.

Une nouvelle prison ce n'est pas pour enlever des matelas au sol de l'ancienne, c'est pour enfermer plus. À Tremblay, comme pour les autres projets futurs ou en cours. Dire que l'on est contre la prison, ce n'est pas toujours compréhensible. La prison c'est pourtant la menace permanente et réelle face à ceux et celles qui se révoltent ou qui sont dans les galères du quotidien. C'est pourquoi, à travers ces lignes, on veut tenter de voir comment lutter contre les constructions de nouvelles prisons.

CONSTRUIRE POUR ENFERMER TOUJOURS PLUS

L'image des prisonnier-e-s entassé-e-s les un-e-s sur les autres dans 9m2 est tout le temps utilisée pour justifier la construction d'une nouvelle prison. La future maison d'arrêt de Seine-saint-denis ne fait pas exception à la règle. Déjà en 1991 lorsque la prison actuelle de Villepinte a été mise en service, le « programme des 13000 » places dans lequel elle s'inscrivait visait officiellement à limiter la surpopulation carcérale. Intéressant de noter que 5 ans plus tard la taule était déjà occupée à 116%. Aujourd'hui elle enferme plus d'un millier de personnes pour environ 600 places et cette situation désastreuse sert de prétexte à la construction d'un énième lieu d'enfermement. L'histoire nous apprend que les nouvelles prisons servent à enfermer toujours plus de monde et non pas à vider celles existantes.

Les considérations des constructeurs de taules sont en effet bien éloignées de la question du bien-être des détenu-e-s, contrairement à ce que laisse entendre les discours d'État. La modernisation des prisons ne vise pas à améliorer les conditions de détention mais à faciliter la gestion carcérale notamment en limitant les possibilités de révoltes et d'évasions. Les prisons sont équipées de toujours plus de technologies de contrôle : grilles resserrées aux fenêtres, murs anti-bruits, caméras, brouilleurs d'ondes...

Chaque espace est sous surveillance dans un souci de limiter au maximum les contacts entre les détenu-e-s et avec l'extérieur, ce qui renforce l'isolement et l'emprise de l'administration pénitentiaire (AP).

La multiplication de divers degrés d'enfermement du plus sécuritaire au plus permissif constitue un système de la carotte et du bâton pour limiter les velléités de révolte et briser les solidarités en incitant à une forme de compétition entre prisonnier-e-s. Par exemple dans le module « Respect », mis en place en 2016 dans la prison de Villepinte, les détenus sélectionnés par l'AP ont les clefs de leurs cellules. En contrepartie ils doivent suivre un programme de 25h par semaine (qui comprend entre autre des cours sur les « valeurs de la République ») et sont évalués en permanence, avec la menace de retourner en régime portes fermées au premier incident.

En parallèle des plans de constructions de prisons, le pouvoir met toujours en avant des mesures plus humanistes pour faire passer la pillule sécuritaire.

L'accent est mis par exemple sur la réinsertion, avec la mise en place de nouveaux lieux d'enfermement, les structures d'accompagnement vers la sortie (SAS) qui sont sensées permettre d'orienter les prisonnier-e-s en fin de peine vers le monde du travail. La « réinsertion » se traduit généralement dans la réalité par garder sous main de justice des personnes qui ont fini de tirer leur peine, avec bien souvent le chantage du travail.

Les peines « alternatives » sont également à l'honneur avec l'ouverture des travaux d'intérêt général (TIG) aux entreprises ou la possibilité pour les juges de condamner directement au bracelet électronique. Là encore ça constitue une extension du contrôle, vu que les peines « alternatives » permettent surtout de punir dans des situations qui n'auraient pas abouti à une incarcération.

Par le développement en parallèle des prisons et de la surveillance hors les murs l'État s'offre les moyens de contrôler une partie toujours plus grande de la population.

ON NE VEUT NI UN ENFERMEMENT DIFFÉRENT, NI DES PUNITIONS DIFFÉRENTES.

On ne veut pas que le projet d'extension de la taule de Villepinte se concrétise car on refuse qu'un lieu d'enfermement de plus ne s'ajoute à ce monde de contrôle et de punition que l'on n'a pas choisi.

On a envie que toutes les taules soient détruites, et la justice qui va avec, parce qu'on a des désirs de liberté loin des logiques de pouvoir et de domination de l'État. Ce dernier développe toujours plus ses moyens de répression (plan prison, loi sécurité globale, etc.) qui nous maintiennent dans un environnement quadrillé. Ceci notamment dans le but qu'on reste sagement dans les rôles étriqués que l'État, le capitalisme et les autres structures de pouvoir nous imposent.

Les taules sont des lieux de souffrances, où des gens sont enfermés entre quatre murs, souvent dans des conditions dégueulasses, subissant la violence et le bon vouloir des maton-ne-s. Elles sont de plus en plus construites loin de nos yeux en périphérie des villes, contribuant à isoler les prisonnier-e-s de leurs proches et du monde. L'existence des taules va de pair avec le boulot quotidien des juges, flics et autres pourritures exécutant la justice et le maintien de l'ordre établi qu'on veut voir disparaître. Elle repose sur le besoin de punition, de contrôle et de menace des personnes pauvres et de toutes celles qui dérangent.

Et quand bien même la justice vise parfois des problèmes auxquels on fait face, qui nous font du mal directement, la punition n'a jamais fait disparaître les mécanismes pourris produits par un monde de dominations (culture du viol, harcèlement au travail, etc.). Au final, elle ne fait que maintenir des logiques de pouvoir et nous dépossède de nos propres moyens de gérer les conflits.

La justice, souvent loin de « protéger » les gens, sert avant tout les intérêts des puissant-e-s (continuer à se faire de la thune, maintenir leur pouvoir, etc.). Les lois édictées par ces dernier-e-s pour ces dernier-e-s, nous sont imposées sans qu'on ait prise dessus. On ne veut ni un enfermement différent, ni des punitions différentes.

TRRRREMBLAY CONSTRUCTEURS DE PRISONS !

Quand un nouveau projet de prison voit le jour, c'est une occasion de s'opposer au système carcéral et à son extension. Faire en sorte qu'une prison ne se fasse pas, ce sont autant de cellules qu'on n'aura pas à détruire.

On entend souvent que c'est peine perdue de vouloir s'opposer à la « volonté » de l'État, ou qu'il existe des moyens démocratiques pour donner son avis. Mais nous savons bien que suivre les règles de l'État ne fait que renforcer sa légitimité et nous empêche d'agir directement par nous-mêmes contre ce qui nous opprime. L'État intègre parfois à ce genre de projet des étapes de « participation citoyenne » dans un souci d'acceptabilité. Personne n'est dupe que durant les enquêtes publiques ou autres débats démocratiques, il n'est jamais question du projet en soi ni des logiques qui vont avec. Ce qui n'est pas une raison pour ne pas y participer à sa manière.

Certaines l'ont d'ailleurs fait en allant perturber la réunion publique de présentation du projet à Villepinte en septembre 2020. En octobre, d'autres ont redécoré la mairie de cette même ville de tags hostiles à la prison et saboté ses serrures avant une permanence de Marie-Claire EUSTACHE, chargée de mener l'enquête publique. Celle-ci est close depuis octobre 2020 et la publication de ses résultats permettra la « déclaration d'utilité publique » nécessaire pour procéder à l'expropriation des terrains où est prévue la construction. Une simple formalité car l'appel d'offres pour la conception et la réalisation a été lancé avant même le début de l'enquête. Il y aura sans doute d'autres moments pour venir jouer les trouble-fêtes !

La construction d'une prison révèle tout un pan de ce qui est nécessaire à son existence. En effet, un lieu d'enfermement ne sort pas de nulle part, il ne peut voir le jour que par le travail d'un ensemble de personnes et d'entreprises. Certaines sont déjà connues pour avoir mené les études d'impact du projet (Egis, Technosol, Even conseil, CDVIA, B&L évolution, cabinet Earth avocats). D'autres vont bientôt être choisies pour la conception et la construction, peut-être parmi les entreprises du BTP comme Bouygues, Eiffage ou Vinci qui continuent de construire de nombreux lieux d'enfermement. À cela s'ajoutent celles qui fourniront les éléments spécifiques comme les portes, les serrures, les barreaux, les meubles, les barbelés, les systèmes de surveillance et de brouilleurs d'ondes, etc. Avant le début du chantier, il est possible de saboter la machine qui se met en branle. Car ces entreprises ont des bureaux, des lieux de productions, des entrepôts, des véhicules, ainsi que du matériel, des données informatiques et du personnel circulant entre ces différents sites. Autant de cibles disséminées sur le territoire qui offrent des prises concrètes et accessibles pour enrayer le processus de construction.

Par la lutte contre de nouvelles prisons on entend aussi s'attaquer à celles existantes. Cela peut passer par prolonger à l'extérieur les révoltes individuelles ou collectives qui se produisent régulièrement à l'intérieur. Quelle que soit l'étanchéité des murs, il y aura toujours des brèches pour déjouer les moyens de contrôle et maintenir une communication entre le dedans et le dehors.

Cela peut également passer par s'attaquer à tout ce qui travaille à l'existence de la prison. À bien y regarder, la prison ne se résume pas à quatre murs protégés par des gardes armés. Des universités où est théorisée la nécessité de l'enfermement et de son perfectionnement, aux écoles pour matons ou éducateurs en passant par les médias qui diffusent le discours sécuritaire et les entreprises qui assurent le nettoyage et le ravitaillement des prisons, la taule s'appuie sur le travail de tout un tas de gens à l'extérieur. Elle repose aussi sur les entreprises qui profitent des peines dites alternatives et sur les infrastructures technologiques qui permettent le contrôle hors les murs.

Peu importe par quel bout on s'y prend, il y a toujours moyen d'agir !

.....

Des Prisons Nous N'en Voulons Ni À Entraigues Ni Ailleurs ! (Vaucluse)

Publié sur mars-infos.org le 14 octobre 2020

Non content de détenir un nombre record d'incarcérations, l'Etat français veut créer 15.000 places de prisons supplémentaires. Une nouvelle prison de 400 places est prévue pour 2024, dans le Vaucluse à Entraigues.

On nous présente cette future prison comme indispensable pour désengorger celle surpeuplée du Pontet. Déjà, en 2003, lorsque fut fermée la sordide prison Saint-Anne à Avignon, celle du Pontet fut mise en service sous prétexte d'améliorer le sort des détenus. Cet argument s'était vite révélé fallacieux. On sait désormais ce qu'il en est : les tribunaux d'Avignon et de Carpentras se sont empressés de la remplir en condamnant à tour de bras. Aujourd'hui **790** prisonniers s'y entassent pour **625** places, dont une part importante sont des prévenus (détenus en attente de jugement). Dans cette prison « moderne », les suicides sont allés crescendo.

La prison d'Entraigues n'échappera pas à cette logique. Si elle était construite, elle sera à son tour très vite remplie et surpeuplée. Les nouvelles prisons ne sont donc pas construites pour répondre à la surpopulation carcérale, mais pour y enfermer toujours plus de monde. La prison n'est pas et ne sera jamais le lieu de la réinsertion sociale.

Elle est au contraire ce lieu de dépravation et de perversion, où sont reproduites jusqu'à leurs paroxysmes toutes les injustices, les hiérarchies, les dominations et les violences de notre société. C'est le pourrissoir où cette société, fondée sur le premier des vols « la propriété », enferme celles et ceux qui ne jouent pas le jeu et portent atteinte à cette sacro-sainte propriété.

Comme le souligne l'Observatoire des Inégalités : au sein de la population carcérale, les catégories sociales les plus démunies et en situation de grande vulnérabilité sont surreprésentées. Et **92,7 %** des personnes incarcérées le sont pour des infractions ou des délits mineurs.

La prison, est donc ce lieu de châtement où la société bourgeoise enferme les êtres qu'elle a déclarés nuisibles, afin de contenir toute tentative de révolte sociale et de maintenir ainsi en son sein ses valeurs morales fondées sur l'inégalité, le respect de l'autorité, la soumission à la violence étatique.

Il n'y a donc pas, comme le pensent certain.e.s, d'un côté des prisonnières.ers politiques, qui mériteraient toute notre solidarité et de l'autre des droits communs qui purgeraient une peine bien méritée. Toutes et tous sont à la fois les produits et les victimes de ce système. Toutes et tous sont à ce titre des prisonnières-ers politiques.

En voulant maintenir, amplifier et développer les prisons, la société ne se protège pas, elle s'avilit. Elle s'enferme dans une parano sécuritaire où vont s'exacerber les exclusions, les inégalités, les violences.

C'est pourquoi, au même titre que le féminisme, l'anti-patriarcat, ou l'anti racisme, les luttes anti carcérales doivent devenir partie intégrante du combat pour l'émancipation sociale.

Tout comme cette société, Tout comme la misère et les dominations, Les prisons ne sont plus de notre temps. Il faut abolir les unes et détruire les autres.

Dès à présent, à **Entraigues comme ailleurs, agissons pour qu'aucune nouvelle prison ne sorte de terre.**

Collectif anti carcéral 84 : crevelataule84@riseup.net

.....

Toul (Meurthe-et-Moselle) : Permanence Du Député Dominique Potier Taguée Contre Le Capitalisme Carcéral & Ses Promoteurs !

Publié sur manif-est.info le 24 juin 2022

A l'entre-deux-tours, nous avons tagué la permanence du député-candidat Dominique Potier (Divers Gauche), au 27 avenue du Maréchal Foch à Toul, pour s'opposer au projet de nouvelle prison, qu'il soutient tant. Nous y avons tagué « Feu aux prisons », « Potier = promoteur de prisons » ; « crève la taule » ; « Prison : ni à Toul ni ailleurs ! » ; « A[narchie] ».

Dans ce contexte électoral, nous gardons en tête que ce soit lui ou le candidat RN qui remporte ces élections, ce projet pénitentiaire local, largement à l'initiative de Dominique Potier, répond plus largement à la volonté d'une classe dirigeante capitaliste dont le leitmotiv est de gouverner, contrôler et d'enfermer les personnes ne rentrant pas assez dans les normes du système qu'iels défendent (n'en déplaise au petit parvenu catho D. Potier issu de la classe paysanne).

Dominique Potier, député PS de la circo de Toul depuis 2012 et de nouveau candidat, fait partie des élu·es qui ont sauté sur l'occasion du Plan Prison pour construire une nouvelle taule dans le toulais¹².

Le Plan Prison, c'est un énième plan de construction et d'agrandissement de prisons en France porté par Manuel Valls en 2016. L'objectif : construire 15 000 places de prisons supplémentaires en France d'ici 2027. Avec ce plan, l'idée est aussi de diversifier les types de taules sur le modèle de la carotte et du bâton. Plus d'autonomie pour les prisonnier·es qui respectent les règles de l'Administration Pénitentiaire (AP) et qui jouent le jeu de la « réinsertion », plus de surveillance et de répression pour ceux qui présentent un potentiel de dangerosité.

Dans le toulais, après s'être battu pour la construction d'une prison « classique » de 600 places à Dommartin-lès-Toul (ancien hôpital Jeanne d'Arc), et suite à l'annulation par le ministère de

¹² Alors qu'il y a déjà 2 prisons dans le toulais : un centre de détention à Ecrouves (232 détenu·es), un autre à Toul (390 détenu·es), sans compter la Maison d'Arrêt de Nancy-Maxéville (706 détenu·es) et le centre de semi-liberté de Maxéville (50 détenu·es) à 22 km de Toul.

la justice de ce projet, Dominique Potier a fortement sollicité la création d'un nouvel établissement pénitentiaire dans le quartier de la Croix de Metz (près de l'espace K, anciennement Kleber). Cette nouvelle prison de type InSERRE¹³, basée sur le travail et la formation, accueillerait 180 détenus dès 2027.

Que cette prison soit basée sur le travail avec un peu moins de restriction (cellule individuelle, libre circulation dans l'établissement en journée, permissions de sortie en fin de peine,..) ou qu'il s'agisse d'un établissement pénitentiaire classique comme c'était le projet initialement, cette nouvelle prison est l'infâme conséquence de la pugnacité carcérale d'une poignée d'élus.es convaincu.es que le business de l'enfermement est un moyen comme un autre de « *développer le territoire* » et qu'il ne faudrait pas en rougir. Pire que ça, il faudrait même en être fier.e, ou du moins c'est ce que semble affirmer Dominique Potier pour qui l'arrivée d'un nouveau lieu d'enfermement sur le territoire équivaut à « *la concrétisation d'une forte mobilisation collective, et l'arrivée d'un projet innovant, humain, et qui va créer de l'emploi* ».

On pourrait bien se demander ce qu'il y a « *d'innovant* » ou même « *d'humain* » dans le fait d'enfermer des individuEs contre leur gré dans des lieux qualifiés de « *privation de libertés* ». L'humanisme de Dominique Potier ne semble se résumer qu'à la création d'emplois pour les entreprises du bâtiment, du nettoyage, de la restauration et de la surveillance pénitentiaire¹⁴ dont le gagne-pain dépend de l'incarcération de leurs semblables. D'ailleurs, il a lui-même exprimé récemment être « *pour une humanisation de la mondialisation* »¹⁵ : à ce niveau-là, il s'agit de rendre le système capitaliste plus acceptable aux yeux de toustes, et pour ça, ça passe par la promotion d'établissements pénitentiaires avec le sourire et en vantant les bienfaits de l'emploi dans un territoire désastré par le chômage.. Bravo, l'artiste ! Bravo, l'humaniste !

Tout comme celles d'Arras (Pas-de-Calais) et de Donchery (Ardennes), le projet de prison expérimentale de Toul est centré sur le travail et la formation des détenu.es condamné.es à une peine de moins de cinq ans et qui devront passer un entretien d'embauche. Si dans sa communication sur ces taules expérimentales, l'État met en avant les améliorations de conditions de détention pour celles et ceux qui en « *bénéficieraient* », la réalité de l'exploitation des prisonnier.es est bien moins reluisante. En effet, ces dernières années se développe une véritable organisation de l'exploitation pénitentiaire au profit des patrons, par le biais de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), créée en 2018. Cette agence a pour rôle de développer le travail pénitentiaire, et de le rendre plus attractif via la plateforme promotionnelle de www.travail-prison.fr. L'ATIGIP fait également la promotion du travail gratuit suite à condamnation pénale

13 « Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi »

14 Métier qu'il faudrait, selon lui, davantage reconnaître et valoriser : « *le métier de surveillant souffre d'un profond déficit de reconnaissance alors même qu'il incarne, aux côtés des autres représentants des forces de l'ordre, la protection des citoyens et l'idéal républicain.* » Ouin ouin. (21 mars 2019 <https://www.dominiquepotier.com/fr/securite-dans-nos-prisons/actualites-1.html>)

15 France 3 Lorraine : débat législatives de la 5ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, 1er juin 2022

(Travail d'Intérêt Général) via la plateforme www.travail-interet-general.fr, qui n'est autre qu'un Pôle Emploi ou un Service Civique du travail gratuit. Rien de très étonnant, quand on se rappelle que le travail en prison n'est plus obligatoire en France que depuis 1987.

La volonté de poursuivre le business carcéral se retrouve également à travers une communication publique qui met en avant le statut des personnes détenues comme particulièrement profitable aux entreprises. Lors d'une visite de prison en décembre 2021, le ministre de la justice Eric Dupond-Moretti a rappelé les avantages du travail pénitentiaire pour les entreprises : coûts maîtrisés, flexibilité, et engagement sociétal, avant de dire : « *Je ne veux plus que vous vous sentiez gênés de faire appel au travail en prison. Au contraire, vous pouvez en être fiers. Le travail en détention est utile aux patrons, aux détenus, à la société en faisant chuter le risque de récidive.* » ... Les masques tombent ! Tout ce qui n'est pas (encore) possible dans l'exploitation salariale conventionnelle le devient grâce à la taule ! Et pour encore plus d'acceptabilité sociale, on accolera l'étiquette « made in France » sur cette délocalisation à domicile (où la main d'œuvre est payée 45 % du SMIC, avec 6 jours de congés par an) !

Alors qu'en 2021, près de 400 entreprises sont implantées en détention (L'Oréal, Bic, La Redoute, Yves Rocher, Bouygues, Suez, Microsoft, Vinci, Safran,..) et que 31 % de la population carcérale, soit 20 000 personnes détenues, travaillent chaque mois en moyenne ; ce Plan Prison s'inscrit dans un processus d'exploitation généralisé et va permettre, comme ici à Toul, de gaver de nouvelles entreprises en développant de véritables prisons-usines.

Plus de 200 ans après que l'on conçoive la prison comme peine, il est évident que la justice et ses lieux ignobles ne suppriment pas les rapports de domination mais les entérinent. Et qu'au-delà de cela, enfermer des individus est inacceptable pour qui désire la liberté de tous. C'est en réalité une façon d'occulter les problèmes, qui sont intrinsèques à cette société fondée sur des rapports de pouvoir et notamment d'argent.

Attaquons les entreprises qui construisent ces prisons, celles qui en profitent et les élu·es qui permettent à ce que tout cela soit possible !

Feu aux prisons, les patrons au milieu !

En attendant, force à ceux qui survivent en prison !

Vive l'anarchie ! Vive la révolte¹⁶ !

¹⁶ Voir le film *Sur les toits* (Nicolas Droic ; 95min ; 2014) sur les révoltes dans les prisons françaises, dont particulièrement celle de Toul, entre septembre 1971 et la fin de l'année 1972.

PARTIE 3 : Communiqués d'actions contre les prisons

Paris Et Pantin : Visites Nocturnes À Des Constructeurs De Prisons!

Publié sur nantes.indymedia.org le 17 mai 2021 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Des prisons en plus! clame t-on a chaque nouveau gouvernement. Il y a ceux qui ont l'honneur de les programmer et ceux qui gèrent la construction. C'est toujours les mêmes excuses: faire face à la surpopulation, aux conditions indignes, à l'encellulement collectif. Mais chaque cellule construite est un pas vers plus de personnes envoyé en prison quotidiennement par la justice. Une réponse répressive de l'État qui ne se lasse pas d'enfermer toujours plus les pauvres et les récalcitrants. Par contre celles et ceux participent à leur construction, ceux qui décident, commandent et les imaginent (pas celles et ceux qui sont exploités sur les chantiers) sont tranquilles et capitalisent sur la misère des autres. Histoire de troubler leur tranquillité, on en a visité deux d'entre eux en ce début du mois de mai.

Gaudin Architecture au 6 Impasse Mont Louis à Paris, où en réponse à leur travail il a été écrit « **Gaudin dessine des prisons et des comicos** », « **Feu aux prisons, liberté pour tous** » et où **des câbles de fibres optiques ont été coupés**.

Bérim, au 149 avenue Jean Lolive à Pantin, qui est impliqué dans la **rénovation du centre pour jeunes détenus à Fleury-Merogis**, de construction de SAS et la construction du palais de justice de Paris, a vu sa façade des bureaux taguée et son digicode défoncé à coup de marteau.

Muret (Haute-Garonne) : Non À La Nouvelle Prison. Ni Ici Ni Ailleurs !

Publié sur iaata.info le 11 août 2021

Ils veulent construire une nouvelle prison (une maison d'arrêt) à Muret, de 615 places, le projet est qu'elle soit finie pour 2026. Des tags ont été faits aux alentours du futur chantier pour dire "non aux nouvelles prisons, Ya pas moyen, ni ici ni ailleurs !", "Contre toutes les prisons. Liberté !"

QUE LEUR PROJET NE SE FASSE PAS DANS LE SILENCE !!

Villepinte (Seine-Saint-Denis) : Contre La Construction D'une Nouvelle Prison, Perturbation De L'enquête Publique

Publié sur nantes.indymedia.org le 26 septembre 2020 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Mardi 22 septembre à 19h, on s'est donné rendez-vous à une douzaine pour se rendre dans **une salle polyvalente de Villepinte où se tenait la réunion publique de présentation du projet de construction d'une prison sur les communes de Villepinte et de Tremblay en France**. Le projet sur le papier consiste à joindre à la maison d'arrêt déjà existante 20 ha de plus et au moins 700 nouvelles places.

Il y avait un tract sur internet (*cf p22-25*), intéressant à aller diffuser contre la construction de cette nouvelle taule. Une prison qui fait partie d'un projet de construction de dizaines de prisons en France pour les prochaines années. D'ailleurs en Île-de-France, il y a d'autres projets de construction, comme des centres éducatifs fermés ou un SAS¹⁷ à Noisy-le-grand.

Et puis on s'est dit qu'on n'avait pas envie de juste donner un tract qui aurait pu intéresser d'éventuel-le-s autres opposant-e-s. Ni d'attendre qu'on nous donne la parole pour intervenir et dire ce qu'on pense de leur projet fétide.

Alors voilà un peu ce qu'on leur a dit, en interrompant le speech de présentation de la commissaire-enquêtrice, et pourquoi on a fait le déplacement :

« Nous aussi on va se présenter parce qu'on n'est pas juste un « public » comme vous dites. On est quelques-un.e.s à être venues aujourd'hui pour vous dire que votre projet nous dégoûte ! On n'est pas venu pour participer à votre enquête publique qui, on le sait bien, finira par cautionner votre sale projet d'enfermement. En fait ce projet c'est juste une énième taule pour enfermer toujours plus de gens en galère ou qui n'en peuvent plus de se faire exploiter, écraser, et ça, ça nous dégoûte, que ce soit à Tremblay ou n'importe où ailleurs ! Alors on ne va pas vous faire des « observations » ou des « propositions » pour votre projet, parce qu'on n'a pas l'intention de vivre dans un monde de taules, on va seulement vous lire un petit texte qui détaille un peu plus ce qu'on en pense. »

Et puis en vrai on n'avait pas envie que se tienne cette réunion alors on a laissé un cadeau en partant... un ballon gonflé à l'hélium qui a permis d'envoyer au plafond une alarme incendie en marche qui les a sûrement empêché-e-s de continuer leur petit raout. On est parti en emportant leurs tracts publicitaires, qui ne font rêver que ceux à qui profite l'enfermement. Dedans on y trouve les dates où l'on peut rencontrer la commissaire-enquêtrice

17 Structure d'Accompagnement vers la Sortie, nouvelle invention pour garder enfermées les personnes en fin de peine au lieu de les laisser sortir.

durant l'enquête publique du 14/09 au 16/10, ainsi que la date du début de construction de la nouvelle taule, prévue en 2023. On y trouve aussi la date de mise en service (2025), information montrant de manière flagrante à quel point l'enquête publique est une formalité administrative pour assurer l'autorisation légale de la construction.

Ces dépliants sont d'ailleurs une des seules sources d'information sur l'enquête publique (lieux où trouver les registres et dates des permanences de la commissaire-enquêtrice), avec le site de l'Apj. Ce qui fait qu'ils ne semblaient pas s'attendre à avoir beaucoup de public, – d'ailleurs on a doublé le nombre de participant-e-s – encore moins un public hostile. Ce qui nous a permis de rentrer avec une poussette vide, à laquelle était accroché le ballon. Leur réaction amorphe, mis à part un type prompt à composer deux chiffres sur son téléphone, nous a permis de repartir sans trop courir, avec quelques slogans pour mettre un peu d'ambiance !

Continuons à nous opposer au projet, à en parler et à leur mettre des bâtons dans les roues !

.....

Villepinte (Seine-Saint-Denis) : Visite Nocturne À La Mairie Contre Le Projet De Nouvelle Prison

Publié sur nantes.indymedia.org le 24 octobre 2020 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Le 16 octobre était prévu à la mairie de Villepinte une permanence de la commissaire enquêtrice liée au **projet d'agrandissement de la prison de Villepinte** sur la commune voisine de Tremblay-en-France, avec 700 nouvelles places. L'idée d'un nouveau lieu d'enfermement et tout le vernis démocratique qui l'entoure nous insupportent, alors on a décidé de participer à l'enquête publique, mais à notre manière.

La veille, nous avons saboté les serrures de plusieurs portes (super glue + étain), et redécoré les murs du bâtiment dont la façade :

« Pas de nouvelle prison, déjà tant à détruire » - « On dialogue pas avec les commissaires »
« Trremblay, constructeurs de prisons ! »-« Crève la taule » « Feu aux prisons »

Ce projet de taule n'en est qu'à ses débuts, ça laisse plein d'occasions pour l'attaquer ! Cette taule s'inscrit dans un plan de construction de nouvelles prisons un peu partout en France.

Pour toute personne malintentionnée, un aperçu des projets en cours par ceux qui les commandent : <http://www.apij.justice.fr/>

Faisons les trramblay !

Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Visite Surprise Aux Constructeurs De Prisons

Publié sur nantes.indymedia.org le 17 mai 2021 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Mardi 11 mai vers 14h, une trentaine de personnes se sont réunies entre deux averses à Montreuil (93), avec des tracts, une banderole, des affiches, de la peinture et un peu d'inspiration.

Quelques rues du bas Montreuil se souviendront de leur passage (éclair) mais surtout l'**entreprise Egis** au 4 rue Dolorès Ibarruri, qui en faisant son blé dans la construction des prisons, récolte aussi un relooking gratuit !

A la revoyure !



Vinci-nération D'un Utilitaire À Ivry

Publié sur lille.indymedia.org le 6 septembre 2021

Pas évident de trouver un domaine sordide dans lequel Vinci ne trempe pas. Du Qatar au Chili, de la France à la Russie, le fleuron d'industrie exporte ses infrastructures de contrôle à travers le monde. Destruction du vivant, exploitation et enfermement de l'humain sont bien sûr au menu. Alors l'utilitaire Vinci qu'on a cramé il y a quelques jours à Ivry n'empêchera pas Vinci de continuer à construire des taules.

On espère juste qu'en plus du bien que ça nous a fait sur le moment ça participera à rappeler aux enragé.e.s de partout qu'on est pas seul.e.s et que la flamme de la révolte n'est pas éteinte. À ce sujet, on a pas pu s'empêcher en allumant notre feu de joie d'avoir une pensée pour l'ami Boris toujours hospitalisé.

Feu aux prisons et à ceux qui les construisent !

.....

Grenoble - Un Utilitaire Spie En Flammes

Publié sur lille.indymedia.org le 22 avril 2022

Peu importe qui sera élu au prochain tour des élections, l'État continuera à construire des taules pour enfermer ceux qui ne veulent et/ou peuvent pas rentrer dans ses cases. Dehors la menace de ces cages plane sur nos têtes, dedans elles blessent, torturent et tuent. C'est pour ça que la nuit du 13 avril **un utilitaire Spie**, entreprise constructrice des prisons, est parti en flammes.

Des pensées à Boris et Flo. Solidarité avec les prisonnier.e.s anarchistes.

.....

Montreuil - Balade Nocturne Contre Les Prisons

Publié sur lille.indymedia.org le 2 octobre 2021

Jeudi en me baladant dans le bas Montreuil, j'ai aperçu des dizaines de messages sur les murs, en m'approchant, j'ai vu une affiche expliquant ce qui a été ciblé, archi 5, Orange et EGIS, en solidarité avec Boris, et contre ce monde de surveillance et d'enfermement.

En discutant avec un passant, on me dit qu'une 30-40 aine de personnes auraient pris la rue pendant une dizaine de minutes laissant affiches, tags, et bris de vitres sur leur passage dans la soirée du 29 septembre.

Balade nocturne contre les prisons

Dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 septembre, on a décidé de faire une petite balade nocturne contre les prisons dans le bas Montreuil. On a voulu cibler des entreprises qui se font de la thune en participant au système d'enfermement et de contrôle technologique :

- ARCHI 5, un cabinet d'architecture, participe à la construction de taules comme celles des Baumettes, de Condé-sur-Sarthe et bien d'autres encores...
- ORANGE implante toutes sortes d'antennes relais permettant, entre autre, un maillage des systèmes de surveillance, qui déshumanise notre rapport au monde via des objets technologiques connectés entre eux. Cette entreprise effectue notamment des recherches sur les "smarts cities"(ville intelligente) afin d'adapter technologiquement les villes au capitalisme et au contrôle (par exemple par la collecte massive de données)
- EGIS a fait les études préalables à la construction de la future maison d'arrêt de Tremblay-en-France. De nouvelles places en prisons ce sera toujours plus de révoltés et de pauvres enfermés. Egis vient de terminer l'aménagement du nouveau grand port de Calais, pourvu d'infrastructures technologiques favorisant le transport sécurisé à grande échelle de marchandises et la gestion de celles et ceux qui souhaitent passer la frontière.

Toute notre solidarité à Boris, condamné à 2 ans de prison ferme pour avoir brulé deux antennes de téléphonie mobile (hébergeant entre autre les communications de la police et de la gendarmerie), et condamné à 2 ans de prison ferme. Le 7 aout dernier, sa cellule de prison a pris feu et il est actuellement à l'hôpital dans un état grave.

A bas ce monde de surveillance et d'enfermement !



Quelques tags aperçus, à voir sur lille.indymedia.org :

Dans les rues :

ACAB LIBEREZ LES TOUS SURTOUT LES COUPABLES
QUI TERRORISE QUI ? SOLIDARITE AVEC TOUS
LA PRISON NE NOUS SAUVERA PAS DU PATRIARCAT
PLUTOT CHOMEUREUSE QUE MATONNE
NI PATRIES NI FRONTIERES NI PRISONS NI FRONTIERES
A BAS L'ETAT LES FLICS ET LES MATONS FEU AUX PRISONS
FUCK THE POLICE NIQUE LA TOLE EMEUTES PARTOUT
A BAS LA HESS REVOLUTION A BAS LES FRONTIERES
VIVE LA RÉVOLTE NI PRISONS NI FRONTIERES

Sur archi5 :

CONSTRUIT DES PRISONS NIK LA TAULE
NIK LA BAC CREVE LA TAULE
BRULE LES PRISONS ET SES COLLABOS MORT A L'ETAT
BORIS <3 FREE BRITNEY

Sur Orange :

QUE CREVE LE VIEUX MONDE FEU AUX ANTENNES RELAIS
ORANGE EXPLOITE LES TAULARDS À BAS LA TECHNOPOLICE
GO AWAY ON SE LAISSERA PAS ANTITERRORISER
I DONT SEE SHIT

Sur EGIS :

LA PROCHAINE FOIS LE FEU CREVE LA TAULE
NIK LES STUPS FEU AUX ANTENNES
ENFERMEURS ANTI-STATE
ON SE LAISSERA PAS ANTITERRORISER PAS DE PRISONS
EGIS COLLABOS
SOLIDARITÉ AVEC BORIS, À BAS LES ANTENNES & CREVE LA TAULE

Bagnolet (Seine-Saint-Denis) : Incendie Contre Un Profiteur De Taules !

Publié sur nantes.indymedia.org le 15 mai 2021 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Dans la nuit du 9 au 10 mai 2021, **nous avons mis le feu à un utilitaire de Bouygues** garé rue Robespierre. Nous détestons l'entreprise Bouygues de tout notre cœur, car chacune de ses activités est une raison de plus de la détester.

Les flammes l'ont dévoré avidement et ont laissé une belle carcasse. Nous espérons que le spectacle du véhicule brûlé à fait plaisir à celles et ceux qui doivent vivre dans cette rue sans cesse en travaux pour accueillir des habitant-e-s plus riches pour chasser les plus pauvres, et qui se font déjà harceler par les flics et les CRS qui n'arrêtent pas d'envahir les immeubles et d'occuper le carrefour.

Nous détestons l'entreprise Bouygues de tout notre cœur, car chacune de ses activités est une raison de plus de la détester. Bouygues contribue à construire et entretenir le réseau de la 5G, qui permet déjà de perfectionner les banques de données et de recherches de l'état et de ses sbires (notamment la synchronisation des données de fichage et la systématisation de la reconnaissance faciale).

Bouygues fournit internet et téléphonie à quiconque accepterait de se faire enfermer encore plus dans les rets du home-office, de l'école à la maison (horreur absolue du bourrage de crâne), de réseaux sociaux qui rongent nos sociabilités, nos amitiés et notre confiance en nous comme de l'acide. Bouygues dirige le groupe TF1/LCI : oui, c'est aussi l'œuvre de Bouygues si tu passes ta soirée à regarder de la merde, si tu te mets à haïr tes voisin-e-s après avoir regardé les infos, si tu connais par cœur les slogans des publicités.

Bouygues est aussi l'entreprise d'immobilier qui menace le site de l'ancienne usine EIF aux murs à pêches à Montreuil. Le site a été très pollué par l'usine, mais la méthode de dépollution poussée par Bouygues (entre autres) a déjà été utilisée à Romainville, où elle n'a entraîné finalement qu'une surpollution des environs, causant 24 cancers parmi les habitant-e-s. Plus d'infos sur <https://mursapeches.blog/category/eif/> Pour Bouygues, aucune contradiction à construire des projets immobiliers qui tuent littéralement le voisinage ! Nous ne voulons pas d'un énième projet meurtrier de Bouygues, nous voulons voir se poursuivre l'occupation du site EIF par les assos et individus qui s'y trouvent actuellement !

Bouygues construit des murs et des résidences flambant neuves à quiconque souhaite s'enfermer dans les cages dorées d'un chez-soi derrière grilles, murailles, caméras et digicodes – Bouygues rend les villes intolérables, nous fait sentir de trop dans sa rue, dans sa ville et dans son monde.

Bouygues transforme les villes et les vies en prisons à ciel ouvert : et comme si ça ne suffisait pas, Bouygues construit des prisons pour y enfermer celles et ceux qui auraient osé essayer de se battre contre un quotidien insupportable, ou qui auraient tout simplement essayé de vivre à leur manière. Un coup d'œil à la liste des profiteurs de taules et des constructeurs des 16 nouvelles prisons du « Plan des 15.000 places » de Macron nous apprend que Bouygues est engagé dans 7 de ces projets, dont celui du SAS de Noisy-le-Grand. Le lien vers l'article : <https://sansnom.noblogs.org/archives/6205> (cf p6-12)

Voisin, Voisine, si tu es soulé que quelqu'un ait brûlé la camionnette du technicien qui devait venir t'installer la fibre, respire un bon coup et vois les choses autrement: quelqu'un-e a brûlé la camionnette qui construit la prison où tes potes, tes proches, nous ou toi-même serons enfermé-e-s un jour ou l'autre, par exemple à la prochaine altercation avec les flics dans la cité d'à côté. La prison de l'existant où nous sommes déjà enfermé-e-s.

On n'arrive pas encore à brûler les prisons de l'extérieur, mais au moins on peut brûler les affaires de la famille Bouygues et des autres enfermeurs en série.

Amour et révolte pour tou-te-s les prisonnièr-e-s de Bouygues et de ce monde !

des casseurs-ses

Pour rendre notre action lisible par le plus de monde, et, qui sait, pour donner de bonnes idées à d'autres, nous vous invitons à imprimer ce communiqué, à le coller ou à l'oublier derrière vous dans le bus.

.....

Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Poisson D'Avril Contre Eiffage Et Toutes Les Prisons !

Publié sur nantes.indymedia.org le 4 avril 2021 [consultable sur attaque.noblogs.org]

Ce 1er avril un banc de poissons s'est attaqué à un camion benne d'Eiffage à Montreuil. Un poisson marteau a défoncé le pare-brise, un poisson scie s'en ai prit aux pneus et une pieuvre a laissé un message clair : Eiffage, constructeur de tôle, A bas les prisons, Crève la taule.

Eiffage se fait de la tune en construisant des prisons et des centre de rétention (CRA). Ce geste se veut une riposte solidaire avec celles et ceux qui luttent contre ce monde et ceux et celles sur qui la répression s'abat comme dans l'association de malfaiteur de décembre dernier et sur les révoltés du CRA du Menil-amelot en janvier dernier.

Au clair de lune ou en journée il reste plein de camionnettes Eiffage à couler !

Un gang de poisson à contre-courant

Paris : Solidarité Avec Francisco !

Publié sur attaque.noblogs.org le 5 janvier 2021

La prison plane en permanence comme un nuage sombre au dessus des vies de celles et ceux qui ne veulent pas se résigner à ce monde d'autorité et d'exploitation. Elle broie les vies de tant de personnes que l'État considère comme inutiles ou dangereuses.

Nous portons dans nos cœurs les noms, les mots et les actes de nos compagnon-nes emprisonné-es partout dans le monde.

Parmi elleux il y a Francisco Solar, un anarchiste chilien qui a récemment assumé avec force et dignité la responsabilité des engins explosifs qui ont brisé l'illusion de la sécurité tellement chère aux flics, aux politicards et aux riches. Pour que la peur change enfin de camp.

Malgré la distance et les murs, on voulait lui envoyer un message de solidarité.

Du coup dans la nuit du 24 au 25 décembre on a mis le feu à une voiture des constructeurs de prisons Eiffage, et à un'autre qui avait une plaque diplomatique, rue Courat à Paris.

Courage compagnon ! Les anarchistes ne t'oublient pas !

Une pensée aussi pour Toby, compagnon emprisonné en Angleterre.

Feu aux prisons, aux entreprises qui les construisent et au monde qui en a besoin.

La solidarité c'est l'attaque.

Quelques anarchistes

Perturbation De La 2eme Enquête Publique Sur La Construction D'une Nouvelle Prison À Muret

Le lundi 3 octobre à 18h, on s'est donné rendez-vous à une dizaine pour se rendre au lycée Charles De Gaulle de Muret où se tenait une réunion dans le cadre d'une enquête publique qui se déroule du 15 septembre au 14 octobre 2022.

Début 2021, une première enquête publique avait déjà eu lieu concernant le projet de construction de 615 nouvelles places de prison d'ici 2027. Malgré de nombreuses oppositions recueillies et un avis défavorable donné par le commissaire enquêteur, l'utilité publique de la taule avait quand même été déclarée au cours de l'été 2021. Tout ça n'étant que consultatif, à l'initiative d'un Plan Prison à 15 000 places, c'est l'État qui décide en dernier recours et qui fait bien comme il l'entend. Malgré tout, une seconde enquête publique est actuellement en cours et

a pour objectif de permettre d'obtenir une dérogation pour la destruction d'espèces protégées dû au projet. C'est dans ce cadre que la réunion du 3 octobre avait lieu entre les différents commanditaires du projet et les habitantes de Muret.

À l'arrivée au lycée, l'ambiance est un peu posée : banderole sérigraphiée contre la 3ème prison de Muret posée sur la grille, panneau d'opposition concernant les espèces protégées menacées par le projet, et deux gendarmes attendant comme des piquets.

Le chemin pour se rendre au lycée est balisé par deux flics en civil et les sacs sont fouillés à l'entrée (on apprendra par la suite que trois fourgons de gendarmes étaient cachés derrière le bâtiment). « Ils arrivent » lance l'un d'entre eux en enfilant ses gants au moment où nous entrons à l'intérieur. Dans la salle, une estrade avec les différents parties du projet, et dans le public, une trentaine de personnes, dont le maire de Muret (lui qui s'est récemment découvert une opposition relative au projet puisqu'il préférerait une prison de 200 places !), divers opposant.es et une caméra de journaliste.

Une opposition existe depuis quelques mois sur des arguments nimby (« Pas de prison chez moi, qu'iels la fassent ailleurs »), contre les nuisances (bruits, délinquance, bouchons,..), des arguments écologiques de préservation de l'environnement, ou en faveur du développement des peines alternatives à la prison. Cette ribambelle d'arguments ne nous parlent pas puisqu'ils ne remettent pas en question l'horreur que représente ce système qui a besoin des prisons et de la justice pour fonctionner. Pour cette même raison, nous ne sommes pas d'accord avec les différentes façons de s'opposer au projet. C'est pour ça que nous n'avons pas voulu participer à cette réunion, mais la perturber.

La réunion publique commence. Après la présentation des différentes personnes de l'estrade, c'est au tour de Jean-Pierre Wolff, commissaire enquêteur de la CNDP, de prendre la parole. Dès le début, on l'applaudit fortement, ce qui a pour effet de lui clouer le bec. Impossible pour lui de reprendre la parole, une personne dénonce la mascarade qu'est cette enquête publique alors qu'un appel d'offre a déjà été lancé concernant le projet et que « les prisons ne sont pas à construire, elles sont à détruire ». De l'autre côté de la salle, un tract est lu à voix haute, tandis que d'autres le distribuent dans le public.

Puis des slogans sont lancés « Pierre par pierre, et mur par mur, nous détruirons toutes vos prisons », applaudis par quelques autres personnes. Rapidement, un des organisateur de l'estrade regrette au micro que nous n'exprimions pas notre contestation dans le cadre du « débat » et un gendarme en appelle au calme à travers le brouhaha. Quelques secondes plus tard, une dizaine de ses collègues entrent dans la salle afin de nous évacuer, pour que se poursuive la présentation de ce projet infâme, où seul un certain type d'opposition y est toléré.

Soyons là partout où ils sont et perturbons tout ce qu'il est possible de perturber !

Parce que les sauterelles c'est bien, mais la liberté c'est mieux !

Paris : Eiffage En Feu

Publié sur attaque.noblogs.org le 25 août 2021

La nuit du 21 au 22 août **nous avons mis le feu à une camionnette Eiffage** à Paris (rue des Maraîchers)

La prison détruit des vies, dedans et aussi après la sortie. Elle plane aussi comme une menace sur les choix des personnes dehors. Une menace pour ceux qui se révoltent à cet ordre de choses. Elle est le dernier rempart de ce monde face à ceux qui par nécessité ou par choix le combattent.

Nous n'avons malheureusement pas la force de faire ce qu'il faudrait faire c'est à dire réduire en ruines ces monstres de béton, jusqu'au dernier. Nous refusons malgré tout de nous résigner parce que c'est par la lutte même dans des conditions d'infériorité, que nous pouvons apercevoir un peu de ce que nous voulons : la liberté et la fin de l'exploitation.

Nous nous en prenons donc, entre autre aux entreprises qui s'enrichissent en construisant des prisons ou qui les gèrent. Comme Eiffage!

Solidarité avec Boris

.....

Montreuil (Seine-Saint-Denis) : La Camionnette De La Rue Valmy

Publié sur attaque.noblogs.org le 29 septembre 2021

C'est l'histoire d'une camionnette eiffage. Une camionnette toute neuve. Car elle a visiblement remplacé celle qui, on l'a lu, a été incendiée en début d'année dans le même secteur. Une camionnette flambante neuve, donc, qui finit par flamber.

Une camionnette eiffage sert le plus souvent à construire des cages.

Des cages tristes avec des couleurs qui sonnent faux. Des cages pour nous habituer au conformisme, pour nous préparer au travail et à bien jouer le rôle social qu'on nous a attribué.

Des cages déprimantes ou pleines de bruit et de lumière à faire tourner la tête, censées nous motiver dans le gaspillage de notre temps et de notre énergie dans des occupations trop souvent inutiles ou nuisibles.

Des cages faussement accueillantes à remplir de babioles pour nous parquer quand nous ne sommes pas occupés à produire ou à consommer. Pour cacher le vide qu'est devenu notre vie.

Des cages glauques avec barbelés et barreaux, quand on ne veut pas ou on ne peut pas jouer le rôle social qu'on nous a attribué.

Des cages aseptisées pour essayer de prolonger cette existence alors que c'est la vie même qui lui fait défaut.

Le propre de cette existence est son absence de vie, remplacée par un ensemble d'objets et d'occupations plus ou moins obligées. Mais il y aura toujours quelqu'un.e pour venger cette vie qui nous est ôtée. Car la seule vie digne dans une société qui nous empêche de vivre c'est la destruction de cette société.

C'est donc l'histoire de la camionnette eiffage qu'on a incendié dans la nuit de dimanche à lundi 27, rue valmy à Montreuil.

C'est l'histoire d'une camionnette qui ne sera pas la dernière à partir en fumée.

Solidarité avec Boris, avec Toby Shone, emprisonné en Angleterre et avec les trois anarchistes italiennes actuellement sous procès et qui risquent des nombreuses années de taule.

Vive l'anarchie!

.....

3 Exploiteurs De Prisonnier-e-s Redécorés Pour Noël

Publié sur lille.indymedia.org le 2 janvier 2022

Que suis-je ?

On y suit des ordres, des plans pensés par d'autres ou par des machines, on n'y choisit pas pourquoi, comment et avec qui on fait telle ou telle chose. Autres indices : On y laisse parfois sa santé et on y perd son temps pour finalement galérer toujours autant pour survivre dans ce monde régi par les rapports marchands.

Que suis-je ? Le travail bien sûr !

Qu'il soit légalisé ou non, à son compte ou en entreprise familiale, le travail c'est l'exploitation !

Combien finissent entre les griffes de la justice et en prison punis pour ne pas avoir voulu ou pu se soumettre aux règles de l'exploitation définies par la loi ? Et une fois enfermé-e, il faut toujours du fric pour vivre un peu plus dignement et manger autre chose que la platée administrée.

L'Etat et les entreprises gestionnaires de prisons en tirent profit en faisant travailler à 2 euros de l'heure des prisonnier-e-s pour effectuer certaines tâches nécessaires au fonctionnement de la taule. L'Etat sait aussi qu'il se constitue une main d'oeuvre captive vu comme des parias par

une grande majorité de ses sujets-citoyens. Et cela intéresse n'importe quel entrepreneur soucieux de payer de moindres salaires (les boîtes privées sont censées payer à l'heure à 45% du SMIC et le salaire à la pièce est largement de mise), de disposer d'une main d'oeuvre soumise au rythme de son carnet de commandes et de trouver un moyen de faire faire des tâches particulièrement abêtissantes.

Ça évite des délocalisations et des dépôts de bilans diront les économistes. C'est de la réinsertion diront les bonnes âmes de gauche ; la prison doit offrir une seconde chance, celle d'accepter sa condition d'exploité-e.

Les réformes n'y feront rien, c'est l'exploitation et l'enfermement que nous voulons anéantir. Pour que s'ouvrent d'autres horizons !

Comme contribution à ce vaste projet nous avons rendu visite à 3 entreprises parmi les centaines qui exploitent des prisonnier.e.s :

Une boutique de la marque Séphora au 27 avenue du Château à Vincennes (Val de Marne). La nuit du 27 au 28 décembre, les serrures ont été engluées, le système d'ouverture automatique de la porte d'entrée a été en partie saboté et ses vitres brisées. Sur sa façade a été inscrit "*Sephora exploite les taulard.e.s*", "*A bas le travail et la prison*" et "*Feu aux prisons*". Sephora est une entreprise du groupe LVMH qui, comme la grande majorité, préfère ne pas faire savoir que ses cosmétiques sont issues en partie du travail en prison.

D'autres par contre s'en vantent. C'est le cas de la marque de vêtements "upcyclés" "Les Récupérables" située notamment au 11 rue des Gardes à Paris 18e. On apprend aussi bien sur le site de la marque et sur le site de l'ATIGIP¹⁸ que l'entreprise sous traite une partie de sa production dans des ateliers gérés par l'administration pénitentiaire. Sa fondatrice Anais Dautais Warmel aime à se présenter comme une "créatrice de mode moderne et écoresponsable". La nuit du 26 au 27 décembre, sa vitrine a été recouverte par "*Collabo des prisons*", "*exploiteur*" et "*Liberté pour toutes*".

D'autres s'en font aussi un argument de vente en affichant fièrement sur leurs vitrines le label PEP'S¹⁹ comme la boutique de "fabrication artisanale de Pinatas en papier mâché" située au 25 rue des Vinaigriers à Paris 10e. Elena Farah, sa créatrice et gérante, parle de ses nombreuses années à payer à la pièce dans les sombres ateliers des prisons comme son "expérience humaine la plus intéressante et enrichissante". Et bien elle aura découvert le matin du 20 décembre ses vitres taguées et explosées accompagnées de l'inscription "*La Pinata exploite des prisonnier.e.s*".

18 Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle, qui organisent les différentes manières de faire travailler les personnes sous main de justice : des ateliers gérés par l'administration pénitentiaire qui produisent en sous traitance, aux concessions (ateliers ouverts par des entreprises privés dans les prisons) en passant par les offres de TIG (Travaux d'intérêt général) que le ministère aimerait développer massivement.

19 Produits En Prison.s, un label créé récemment "pour faire connaître et valoriser le travail en prison"

Faire Des Recherches Sur Un Projet De Nouvelle Prison :

Note d'intro : Afin de se protéger des moyens de surveillance numérique (et d'enquêtes après coup), c'est bien de passer a minima par le navigateur Tor pour faire des recherches approfondies qui pourraient mener à des actions, le mieux étant de passer par le système d'exploitation Tails (utilisable depuis une clef usb) afin d'anonymiser son adresse IP (relais Tor) et son adresse mac (usurpation de l'identité de ton ordinateur). Plus d'infos dans les brochures « Tutoriel Tails » et « Guide de survie en protection numérique à l'usage des militant·es » sur <https://www.infokiosques.net> < thèmes < informatique, sécurité numérique. :)

- **L'APIJ –Agence publique pour l'immobilier de la justice**– est l'organisme chargé de faire construire très concrètement les tribunaux et les prisons pour le compte de l'État (de l'appel d'offre au suivi sur place).

→ <https://www.apij.justice.fr/> < nos projets < les opérations pénitentiaires → permet de savoir où en est un projet (généralement le site n'est pas tout à fait à jour, mais ça permet d'avoir quelques informations de base)

- **La presse torchon de ta région : Ouest france, le dauphiné libéré, l'indépendant, l'est républicain,..** → avancées du projet, porteurs et promoteurs du projet (élu.es politiques, riverain.es,..)

→ Pour accéder aux articles payants, il existe plusieurs petites astuces. Par exemple sur Tor, tu as l'onglet « activer le mode lecture » en haut à droite (près de l'étoile « favori ») qui permet parfois de débloquent le mode « payant ». Sinon, tu as pas mal de tutoriels pour accéder gratuitement aux articles payants, via yewtu.be et plusieurs forum (via moteur de recherche).

- A l'étape de l'enquête publique – **La CNDP : La Commission Nationale du Débat Public**, entité supposément indépendante censée garantir le bon déroulé du processus d'élaboration de projets, publics ou privés, d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national. Elle est là pour organiser ou garantir des réunions et enquêtes publiques pour recueillir les avis du public (qui ne seront pas pris en compte - mascarade démocratique).

→ www.debatpublic.fr < « recherche » < prison → permet d'en savoir plus sur le calendrier du débat public : dates, modalités (présentiel, numérique), réunions publiques, qui sont les garant.es du débat public..

- Concernant les appels d'offre (constructeurs et sous-traitants) : **Journal Officiel des Appels d'Offres de l'Union Européenne**

→ <https://ted.europa.eu/TED/search/search.do> < « français » < recherches avancées < étendue de la recherche : « tous les avis » (permet d'avoir des archives) ; acheteur : « apij » et/ou texte « pénitentiaire » / « prison »

→ Quand l'offre est encore en cours (plusieurs entreprises candidatent, l'offre est encore ouverte sous concours), on peut accéder à pas mal d'infos sur la nature du contrat ; quand l'offre est remportée, on sait quelle entreprise gagne le contrat (mais il y a parfois moins d'infos sur la nature du contrat.

